

**Le compas, malgré le goupillon :
introduction à l'histoire de la
franc-maçonnerie**

Jacques G. Ruelland, Ph.D.

Introduction

- Quelle est cette société universelle qui a compté dans ses rangs la plupart des hommes les plus célèbres des derniers siècles ? – des hommes aussi différents que Wolfgang Amadeus Mozart, Benjamin Franklin, Voltaire, George Washington, Simon Bolivar, Franklin Delano Roosevelt, Harry S. Truman, John A. Macdonald, John G. Diefenbaker, etc.

- Quel est l'esprit de cette société qui se maintient depuis 1717 ? Tout est loin d'être dit lorsqu'on affirme que les francs-maçons descendent des constructeurs de cathédrales. Pourquoi la franc-maçonnerie a-t-elle été dénoncée et combattue à certaines époques ? Qu'en est-il aujourd'hui ? Comment s'insère-t-elle dans l'histoire du Canada et du Québec ? Quel idéal soude ensemble des gens de nationalités diverses sur la totalité de la planète ? Est-ce une religion ? Sinon, de quoi s'agit-il ?
- Voilà le sujet de cette conférence.
- J'adresse mes sincères remerciements à M. Jean-Paul de Lagrave, qui m'a fourni une bonne partie de la documentation ayant servi à rédiger cette conférence.

Le secret

- Beaucoup de choses ont été dites sur le secret de la maçonnerie. Certes, les maçons constructeurs avaient les secrets de leur métier qu'ils gardaient jalousement entre eux. Il y a aussi dans toute société secrète un langage et des signes particuliers. De plus, lors de l'initiation, l'initié peut seul ressentir l'indéfinissable choc intérieur qui renouvelle sa vie : c'est un secret intransmissible. Voilà le seule et véritable secret des francs-maçons.

Le secret

- Voyons ce que dit du secret maçonnique un frère du XVIII^e siècle, le frère Dorlot :
- « Amitié, fraternité, ce sont les seuls mots que nous ayons à vous apprendre. Le vulgaire soupçonne mystérieux ceux que nous proférons en loge ; ils le sont en effet pour beaucoup de personnes. Conserver une égalité d'âme qui ne se démente jamais, s'aimer, se supporter les uns les autres, est pour qui connaît le cœur humain un mystère bien difficile à expliquer. Je vous avoue qu'il me semble même que ce doit être là le secret de la maçonnerie bien entendue : ce secret est le seul moyen de rendre plus supportable ce passage de la vie qu'un ancien appelait si difficile. »

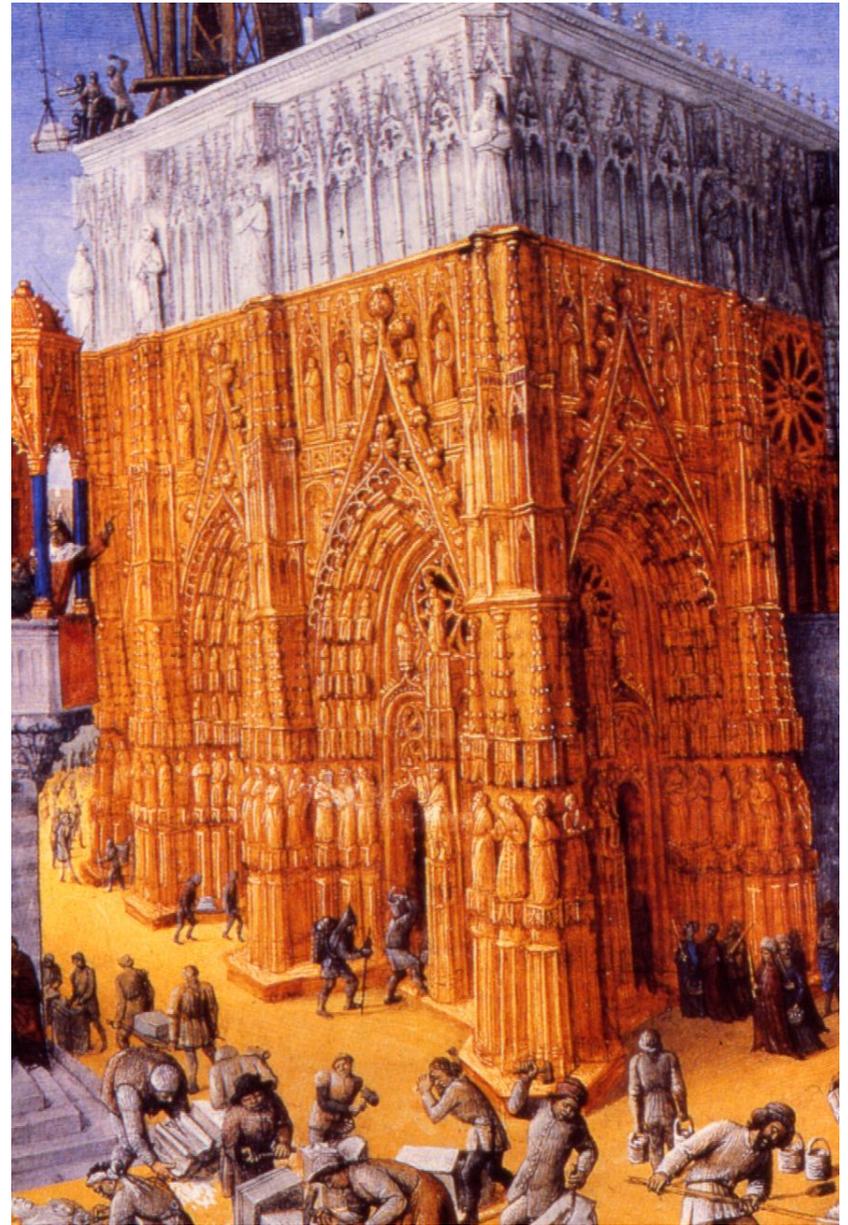
Le secret

- Pour nous approcher de ce secret, voyons les origines de la maçonnerie moderne, ses fondateurs, ses structures, ses grades et ses rites.

Les maçons à l'œuvre

Les maçons qui ont fondé la franc-maçonnerie à Londres en 1717 se sont immédiatement identifiés aux constructeurs de cathédrales. Les premières *Constitutions* sont éclairantes à ce sujet. L'organisme lui-même se définit comme la « fraternité des francs-maçons acceptés » - c'est-à-dire ceux que les maçons opératifs recevaient comme membres, même s'ils n'exerçaient pas le métier sur les chantiers.

« On pourrait montrer, disent les *Constitutions*, qu'à cette ancienne confrérie, les sociétés ou ordres de chevalerie, et les religieux aussi, empruntèrent de nombreux usages solennels au cours du temps ; car aucun d'entre eux ne fut mieux institué, installé avec plus de décence, ni n'observa de manière plus sacrée ses lois et obligations que ne l'ont fait les maçons acceptés qui, en tous temps et en tous lieux, ont maintenu et propagé leur activité d'une manière particulière, que les plus habiles et les plus doctes ne peuvent pénétrer, malgré de fréquentes tentatives, tant qu'ils se connaissent et s'aiment, même sans le secours de la parole ou quand ils parlent des langues différentes. »



Les maçons à l'œuvre

« Grâce aux maçons acceptés, précisent encore les *Constitutions*, les formes et les usages de la très ancienne et très respectable confrérie sont sagement propagées, l'art royal dûment cultivé, et le ciment de la fraternité préservé, si bien que le corps tout entier ressemble à une voûte bien construite. »

L'initiation

- La franc-maçonnerie est avant tout une société initiatique. C'est à l'aide d'un rituel s'inspirant du métier des anciens maçons constructeurs que le profane est reçu apprenti dans l'Ordre. Inspirée des plus anciennes traditions, l'initiation veut faire naître un être nouveau. Elle veut provoquer un choc de façon à permettre à la liberté humaine de progresser, à l'être de se connaître lui-même, selon la célèbre inscription du temple de Delphes.

L'initiation

- Les *Constitutions* appellent la maçonnerie, l'art royal. En effet, aucun métier autre que celui de constructeur n'avait assez de prestige dans l'histoire pour susciter l'attention des princes et des rois. Les anciennes confréries des tailleurs ou des cordonniers, par exemple, n'avaient la splendeur des confréries de bâtisseurs. C'est seulement chez ceux-ci que des nobles et d'autres notables souhaitaient être acceptés, c'est-à-dire initiés. Les maçons-constructeurs étaient ceux qui concevaient et ornaient les monuments.



L'apprenti

Mais tous travaillaient la pierre. D'où la symbolique maçonnique réclamant des apprentis de tailler leur propre pierre, c'est-à-dire d'améliorer sans cesse leur moi le plus profond. De transformer la pierre brute en pierre cubique susceptible d'aider à l'édification d'un monde meilleur. À cet effet, l'apprenti doit utiliser le maillet, le ciseau et la règle de 24 pouces. Ces outils représentent les aptitudes psychologiques qu'il faut identifier, apprendre à maîtriser et employer ensuite dans sa vie quotidienne.

Le symbolisme

- La recherche de la vérité par la voie du langage des symboles est l'essence même de la franc-maçonnerie. Le symbole ne dirige pas la réflexion ; il l'aide à s'accomplir, et permet ainsi à chacun de suivre sa propre voix intérieure.
- On peut toutefois constater que la franc-maçonnerie a choisi ses symboles et ses mythes fondamentaux dans quatre domaines :
 - La symbolique de l'art de bâtir ;
 - La source biblique ;
 - Des courants philosophiques ;
 - La chevalerie médiévale.
- Quelles raisons ont-elle amené les premiers francs-maçons à choisir ces types de symbolisme ?

Le symbolisme

- 1) Le choix du symbolisme issu des corporations des bâtisseurs d'édifices monastiques et de cathédrales – soit principalement celui des outils du maçon : niveau, perpendiculaire (ou fil à plomb), règle de 24 pouces, compas, truelle, levier, maillet, ciseau, équerre, cordeau, crayon, s'explique par le fait que la franc-maçonnerie est héritière de la tradition symbolique des loges des corporations de la période gothique (après l'an mil).

Le symbolisme

- Dans la maçonnerie moderne, née en 1717, on a substitué au travail physique de l'ancien maçon l'étude des symboles de la géométrie. L'effort physique et le travail manuel devenaient travail intellectuel. La symbolique des outils servait la conception d'une société plus juste et tolérante. Le niveau ne symbolise-t-il pas l'égalité et la truelle, la bienveillance envers tous les hommes ?

Le symbolisme

2) Sur le choix des références bibliques, les explications sont de plusieurs ordres. Il a toujours existé des relations entre les anciennes corporations et les Églises catholique et anglicane, les plus importants fournisseurs de chantiers. Les anciens maçons étaient tous croyants. L'influence de la religion à travers des emprunts à la Bible est incontestable. Le temple de Salomon et celui de Zorobabel sont au centre des rituels à plusieurs degrés. L'« Histoire de la maçonnerie », dans les *Constitutions* de 1723, s'inspire beaucoup de la Bible.

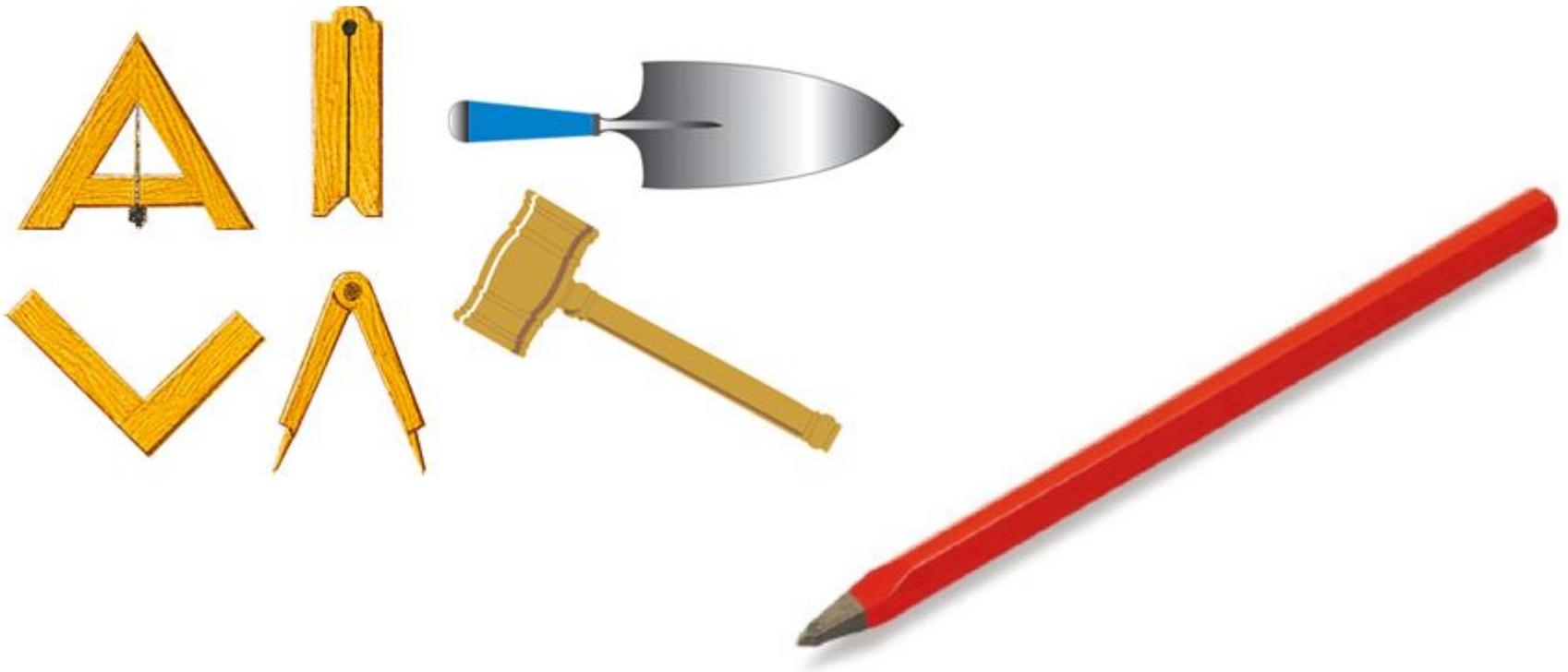
Le symbolisme

3) Le symbolisme des courants philosophiques est aussi sensible en maçonnerie. Ainsi, au pythagorisme, elle a emprunté l'étoile à cinq branches (pentacle), la lettre G (gamma grec : Γ), tout comme certains aspects de la science des nombres (numérologie, kabbale, etc.).

Le symbolisme

- 4) La symbolique de la chevalerie médiévale s'exprime dans une dizaine des trente-trois degrés de la franc-maçonnerie, s'inspirant des nombreux Ordres de chevalerie disparus, dont ceux des Templiers et des Hospitaliers.

Les outils

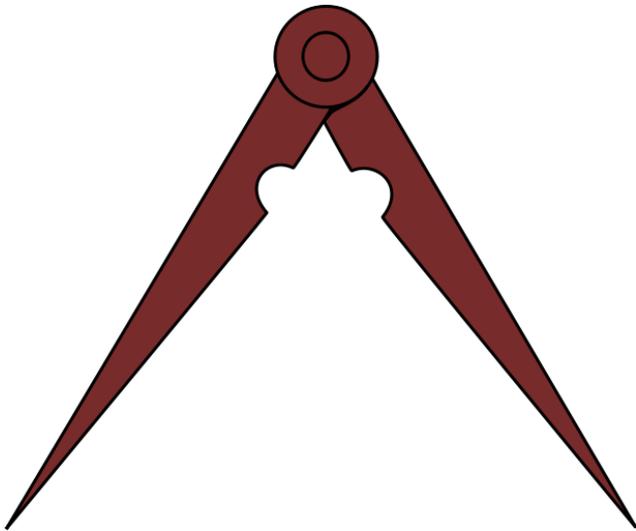


Les outils

- Les outils font partie des tableaux de loges des apprentis, des compagnons et des maîtres.

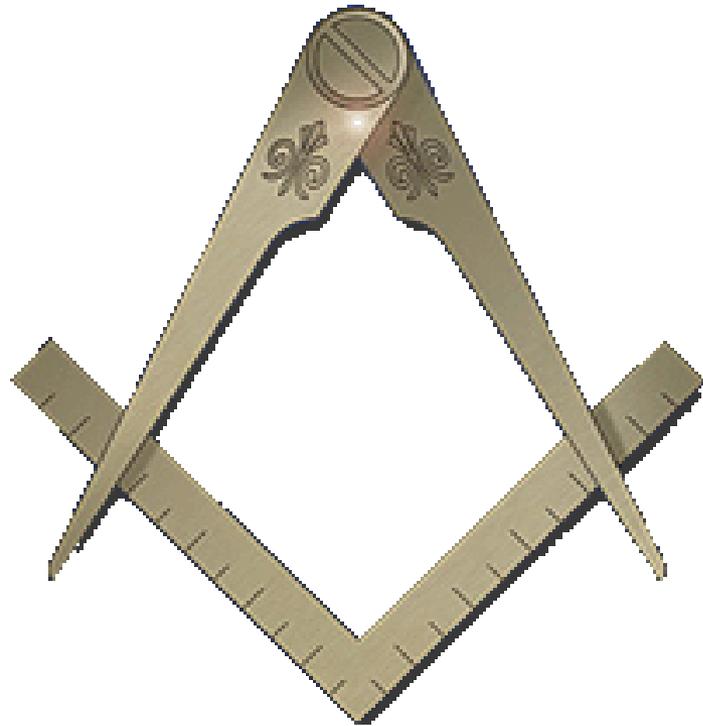
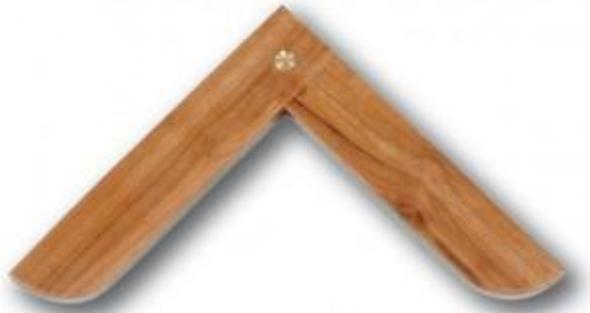
Le compas

- Le compas représente le mouvement, c'est-à-dire le temps, mais aussi le dynamisme du constructeur, la pensée agissante. C'est le symbole de l'esprit et de son pouvoir sur la matière.



L'équerre

- L'équerre est le symbole de la matière. Elle est toujours associée au compas.



Le maillet et le ciseau



- Le maillet et le ciseau sont utilisés pour dégrossir la pierre brute. Ce sont les outils de l'apprenti.
- Le maillet symbolise la volonté et l'application réfléchie dans le travail. Le ciseau doit être tenu d'une main ferme et placé judicieusement, là où toute impureté doit être enlevée.

La règle de 24 pouces



- La règle de 24 pouces permet de tracer une ligne droite, symbolise l'infini, mais aussi la droiture morale.
- Elle rappelle les 24 heures du jours à partager entre la prière, le travail, le repos et le sommeil.

Le levier

- Le levier symbolise le pouvoir de la volonté, le pouvoir de progresser, de comprendre l'inexplicable, pour ainsi tenter de s'améliorer.



La perpendiculaire



- La perpendiculaire ou fil à plomb est à la fois le symbole de l'équilibre et de la profondeur dans l'étude.

Le niveau

- Le niveau est le symbole de l'égalité sociale dans le sens de justice et d'équité, non de nivellement.



La truelle

- La truelle symbolise l'achèvement et la perfection. Elle est aussi le symbole de l'union entre tous les membres de la fraternité.



Le cordeau



- Le cordeau est un instrument qui tourne sur une tige lui servant de pivot, et dont on tire une cordelette pour faire, sur le sol, un tracé des fondations de l'édifice que l'on veut construire.
- Il symbolise pour le maçon la ligne de conduite irréprochablement droite tracée pour lui dans le Livre de la Loi sacrée, que ce soit la Bible ou un autre livre sacré.

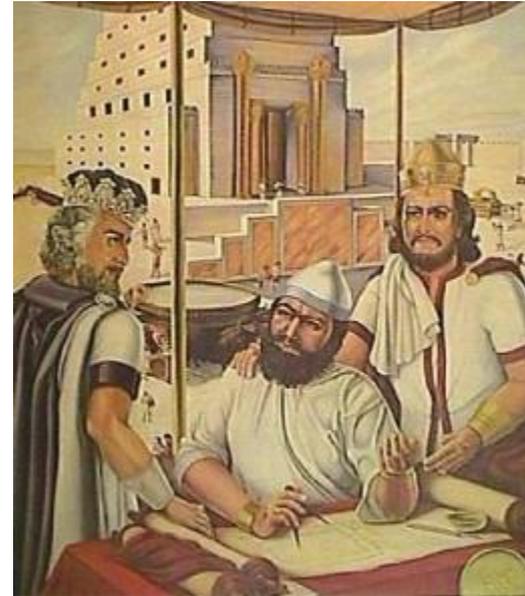
Le crayon



- Au moyen du crayon, l'artiste expérimenté exécute un dessin ou un plan du bâtiment pour servir de guide et de modèle à l'ouvrier.
- Il enseigne au maçon que toutes les paroles et toutes les actions sont observées et enregistrées par le Très-Haut, à qui il doit rendre compte de sa conduite durant toute sa vie.

La légende d'Hiram

- Conformément à ce que dit la *Bible* (*I Rois*, 7:13-14), la franc-maçonnerie du 18^e siècle fit d'Hiram Abif l'architecte choisi par le roi Salomon, pour construire le premier temple de Jérusalem (X^e siècle avant J.-C.). C'est un élément central du grade de maître.



Salomon, roi d'Israël (à gauche) ; Hiram Abif, maître architecte (assis) ; Hiram, roi de Tyr (à droite). Tyr est une ville de Phénicie (actuel Liban).

La légende d'Hiram

- La légende raconte que les travaux du temple arrivant à terme, trois compagnons, déçus du salaire qu'ils avaient reçu, mais surtout impatients de passer maîtres maçons, décidèrent d'obliger, par la force si nécessaire, l'architecte Hiram Abif à leur révéler les secrets de la maîtrise.
- Sachant qu'Hiram avait pour habitude de se promener dans l'édifice, les trois complices décidèrent de se poster aux trois portes du temple et d'attendre la venue du maître.

La légende d'Hiram

- Arrivant à la porte du midi, Hiram rencontra le premier compagnon qui lui intima de livrer ses secrets. Hiram refusa, Furieux, le compagnon le frappa à la gorge d'un coup de règle. Blessé, Hiram s'enfuit vers la porte de l'occident, où la même scène se reproduisit, le compagnon le frappant d'un grand coup d'équerre au sein gauche. À demi-mort, l'architecte se dirigea vers la porte du septentrion, où le dernier des trois renégats, essuyant le même refus, acheva Hiram d'un coup de mailloche sur le front. Dépités, les trois renégats enterrèrent la dépouille d'Hiram hors de la ville de Jérusalem et plantèrent sur la tombe une branche d'acacia qui fleurit.
- Ce mythe parle de la mort et de la résurrection. La branche d'acacia symbolise la métamorphose, la renaissance et l'immortalité de l'âme.

La franc-maçonnerie moderne

- Dans quel contexte la maçonnerie moderne est-elle née ? Il faut d'abord parler de Londres et de son architecte, sir Christopher Wren. Du 2 au 5 septembre 1666, la cité de Londres disparaît dans les flammes, alimentées par les vieilles maisons médiévales construites en bois. 50 000 personnes sont sans abri. La bourse, la douane, la cathédrale Saint-Paul, 86 églises, 13 200 maisons et 44 hôtels sont détruits. Il faut tout rebâtir. Ce sera l'œuvre de Christopher Wren, l'architecte du roi Charles II. Wren préside à la construction de 52 églises dont la nouvelle cathédrale Saint-Paul, la douane du port, le palais royal et le palais épiscopal de Winchester.

L'incendie de Londres (1666)



La cathédrale St-Paul

Reconstruite entre 1675 et 1708, la nouvelle cathédrale Saint-Paul, dans un mélange de styles classique et baroque, couronne l'œuvre de sir Christopher Wren. Son dôme, construit en trois sections, et ses clochers sont conçus pour dominer la cité tout entière. Au sommet du dôme culminant à 110 m de haut (que l'on atteint en gravissant 528 marches), la vue sur la cité est magnifique. Doté d'une nef gigantesque de 150 m de long et 36 m de large, l'intérieur est saisissant avec en point de mire, l'autel surmonté d'un impressionnant baldaquin, tandis que le transept, très saillant, atteint 76 m de façade à façade. Au-dessus de l'autel s'élève la coupole (haute de 86 m sous voûte, pesant 65 000 tonnes). La galerie, située à la base de la coupole, à 30 m du sol, est baptisée « galerie des murmures » (*Whispering Gallery*) parce qu'un mot chuchoté d'un côté s'entend distinctement au côté opposé, à plus de 34 m. Parmi les tombes de la crypte, on trouve celles de l'amiral Horatio Nelson, du duc de Wellington, du peintre Edwin Landseer et de sir Christopher Wren.



Sir Christopher Wren (1632-1723)

Âgé de 34 ans en 1666, Wren est un génie en mathématiques. Il enseigne l'astronomie à Oxford et vit dans l'intimité d'Edmond Halley (1656-1742) et d'Isaac Newton (1643-1727). Il réalise plusieurs chefs-d'œuvre d'architecture qui, avec les travaux de reconstruction de Londres, font honneur à la guilde des maçons. Ceux-ci sont ainsi mis en vedette...





Jean Théophile Désaguliers (1683-1744)

C'est alors qu'entre en scène Jean-Théophile Désaguliers, savant très près de Wren et de Newton. Fils d'un pasteur calviniste, il naît à La Rochelle le 13 mars 1683. Après la Révocation de l'édit de Nantes (1685), son père s'enfuit en Angleterre et, pour soustraire son fils aux recherches, le cache dans un tonneau. À 17 ans, Jean-Théophile partage avec son père, devenu pasteur anglican, la direction d'une école qu'il a fondée à Islington, en banlieue de Londres. Son père meurt en 1699. Jean-Théophile obtient de l'Université d'Oxford le grade de bachelier ès arts (libéraux) en 1709 et celui de maître ès arts en 1712, celui de docteur en 1718. Devenu diacre anglican, il enseigne la physique. En juillet 1714, il est élu membre de la Royal Society. Le prince de Galles, futur roi George II, et sa femme, la princesse Caroline, assistent régulièrement à ses cours. Il seconde Newton dans ses expériences et ses démonstrations, et vulgarise son système sur les mouvements célestes. Il est reçu franc-maçon dans la loge de Saint-Paul vers 1714, au cours des travaux de reconstruction de la cathédrale. Fondée en 1691, cette loge est aujourd'hui connue comme étant la plus vieille du monde et porte le nom d'Antiquity Lodge.

Jean Théophile Désaguliers

- Le rôle de Désaguliers dans la fondation de la franc-maçonnerie moderne est considérable. Il s'entoure des maîtres et surveillants de quatre loges de Londres (« L'Oie et le Grill », « Le Gobelet et les Raisins », « Le Pommier » et « La Couronne ») : Anthony Sayer, George Payne, le maître-charpentier Jacob Lamball, le capitaine Joseph Elliot, Goston Cordwell, Calvert, Lumley, Wacre, Madden, King, Joshua Timson et le Dr James Anderson, ministre presbytérien. C'est avec le concours de ces maçons acceptés et professionnels que, le 24 juin 1717, dans la loge « L'Oie et le Grill », Désaguliers jette les bases de la maçonnerie dite spéculative dans la forme qui devait triompher et crée la Grande Loge de Londres et de Westminster.

Chronologie

- Le 24 juin 1717, Anthony Sayer devient le 1^{er} Grand Maître de la Grande Loge de Londres et de Westminster ; Joseph Elliot et Jacob Lamball sont les Grands Surveillants.
- Le 24 juin 1718, Anthony Sayer proclame Grand Maître George Payne, Esq. ; les Grands Surveillants sont John Cordwell, charpentier de la ville, et Thomas Morrice, tailleur de pierre.
- Le 24 juin 1719, George Payne proclame Grand Maître Jean Théophile Désaguliers ; les Grands Surveillants sont Antony Sayer et Thomas Morrice.
- Le 24 juin 1720, Jean T. Désaguliers proclame Grand Maître George Payne, Esq. pour un deuxième mandat ; les Grands Surveillants sont Thomas Hobby, tailleur de pierre, et Richard Ware, mathématicien.
- Le 24 juin 1721, George Payne proclame Grand Maître John, duc de Montagu ; le Vice-Grand Maître est le médecin John Beal ; les Grands Surveillants sont Josué Villeneau et Thomas Morrice.
- Le 24 juin 1722, un Maître Ancien proclame Grand Maître Philip, duc de Wharton ; le Vice-Grand Maître est Jean T. Désaguliers ; les Grands Surveillants, Joshua Timson, forgeron, et William Hawkins, maçon remplacé durant son mandat par James Anderson.
- Le 24 juin 1723, le duc de Wharton proclame Grand Maître Francis Scot, comte de Dalkeith ; le Vice-Grand Maître est Jean T. Désaguliers ; les Grands Surveillants, Francis Sorell, Esq., et John Senex, libraire.
- Le 24 juin 1724, le comte de Dalkeith proclame Grand Maître Charles Lennox, duc de Richmond et de Lennox ; le Vice-Grand Maître est Martin Folks, Esq. ; les Grands Surveillants, George Payne Esq., et Francis Sorell, Esq.
- Le 27 décembre 1725, le duc de Richmond proclame Grand Maître James Hamilton, lord Paisley ; le Vice-Grand Maître est Jean T. Désaguliers ; les Grands Surveillants, le colonel Daniel Houghton et sir Thomas Prendergast.
- Le 27 février 1727, lord Paisley proclame Grand Maître William O'Brian, comte d'Inchiquin ; le Vice-Grand Maître est William Cowper, Esq. ; les Grands Surveillants, Alexander Choke, Esq., et William Burdon, Esq.
- Le 27 décembre 1727, le Vice-Grand Maître Cowper proclame Grand Maître Henry Hare, lord Colerane ; le Vice-Grand Maître est Alexander Choke, Esq. ; les Grands Surveillants, Nathaniel Blakerby, Esq., et Joseph Highmore, peintre.

John, II^e duc de Montagu (1690-1747)

John, duc de Montagu, est le premier membre de la haute noblesse à devenir Grand Maître. Il ordonne la rédaction des *Constitutions* maçonniques lors de son mandat en 1721-1722. C'est à lui que Désaguliers dédie le livre des *Constitutions* « en témoignage de la manière honorable, prudente et vigilante » dont il a rempli ses fonctions de Grand Maître. Il a 31 ans lorsqu'il devient Grand Maître. Comme Désaguliers et Wren, il est membre de la *Royal Society*. Médecin, il occupe en outre les fonctions de grand connétable d'Angleterre. Il est un protecteur majeur des lettrés. Il manie avec élégance la langue française ; sa correspondance comprend aussi des lettres en arabe et en chinois. Il avait marié Marie Marlborough, fille du célèbre général.





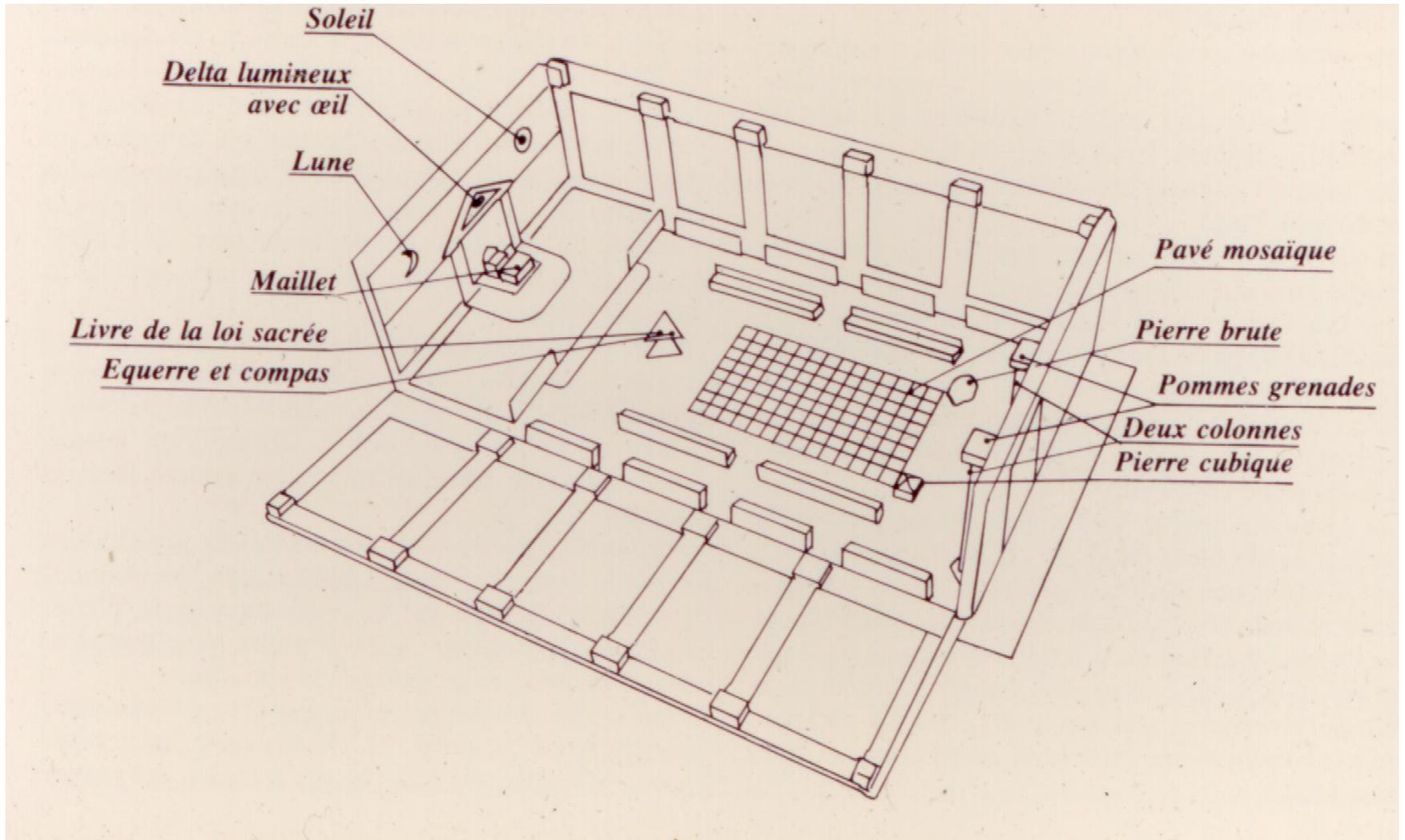
Les *Constitutions* d'Anderson

Les *Constitutions* maçonniques de 1723 sont compilées par le pasteur James Anderson. Né à Aberdeen (Écosse) vers 1684, il est ministre presbytérien à Piccadilly. Il publie une nouvelle versions des *Constitutions* en 1738. Entre temps, il travaille à la compilation des généalogies royales. Les *Constitutions* de 1723 comprennent l'histoire, les lois, les obligations, les règles et les usages de la fraternité. La page frontispice montre la remise des *Constitutions* par le duc de Montagu à son successeur, le duc de Wharton, en présence de Jean Théophile Désaguliers et d'autres dirigeants de la Grande Loge de Londres. La scène se déroule dans un palais où l'on remarque les colonnes doriques, ioniques et corinthiennes, chères à l'architecte Vitruve. Dans le ciel paraît Hélios, le Soleil, rayonnant dans son quadriges.

Les *Constitutions* d'Anderson

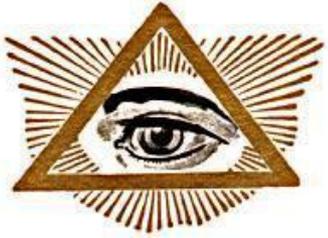
- Telle que racontée par les *Constitutions*, l'histoire de la franc-maçonnerie commence (symboliquement, évidemment) avec Adam, passe par Pythagore et se poursuit jusqu'à la grande maîtrise de Montagu. Dès les premières lignes, on y trouve Dieu comme *Grand Architecte de l'Univers*. Six chapitres sont consacrés aux obligations du maçon envers Dieu et la religion, envers la collectivité, la fraternité en général et les frères de sa loge en particulier. À la fin de ces *Constitutions* sont insérés les chants du maître, du surveillant et des compagnons. Ces *Constitutions* ont connu diverses interprétations depuis 1723, mais elles recèlent encore aujourd'hui la claire pensée des fondateurs et l'idéal de tolérance des maçons acceptés.

Plan d'une loge



Le temple maçonnique

Les symboles qui décorent les tableaux de loges et les objets maçonniques se retrouvent pour la plupart matérialisés dans le temple. Ce sont : la porte et le parvis, les deux colonnes et les pommes grenades, la pierre brute et la pierre cubique, le pavé mosaïque et les piliers, l'autel et le Livre, l'équerre et le compas, le Soleil et la Lune, le delta lumineux et l'œil de Dieu. La forme du temple doit être rectangulaire. L'entrée est à l'Occident (Ouest), le trône du vénérable est à l'Orient (Est), le côté gauche est au Septentrion (Nord), le côté droit est au Midi (Sud). Le temple doit être couvert, au Zénith, par une voûte émaillée de sept étoiles, qui regardent le Nadir, centre de la Terre. Les murs sont peints ou tapissés de la couleur symbolique du grade où les maçons travaillent.



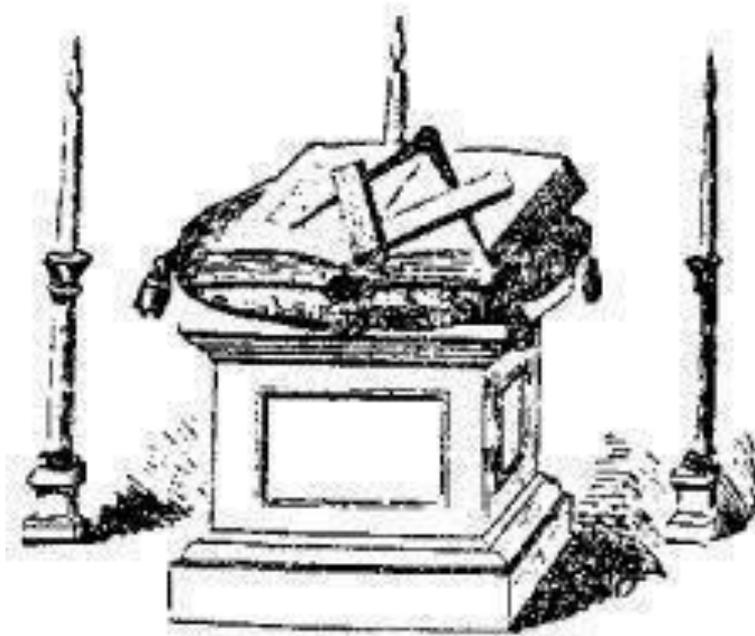
Cette photo très rare a été prise par la NASA avec le télescope Hubble. Ce type d'événement se produit une fois tous les 3 000 ans. On l'appelle l'*Œil de Dieu*. →



Le temple maçonnique

De chaque côté de la porte d'entrée se trouve une colonne. Sur le fût de l'une est inscrite la lettre J, et sur l'autre, la lettre B. Ces colonnes font référence à celles qu'avait réalisées Hiram pour le temple de Salomon, appelant l'une Jachin et l'autre, Boaz, « établir » et « force », soit l'idée de stabilité. La pierre brute représente les imperfections que l'apprenti doit corriger en lui. La pierre cubique est celle qui a été travaillée. Le pavé mosaïque est au centre du temple, à la jonction des points cardinaux. Ce carré long symbolise l'effort que doit fournir le maçon pour progresser en combinant les forces opposées. Le pavé mosaïque est encadré, selon les rites, par les trois piliers : Force, Sagesse et Beauté. L'autel des serments, souvent de forme triangulaire, se trouve dans l'axe central du temple. Sur son plateau reposent le Livre de la Loi sacrée, ; l'équerre et le compas. Au-dessus du siège du vénérable se trouve un triangle appelé delta lumineux. L'œil au centre symbolise le Soleil, mais aussi le Grand Architecte de l'Univers.

L'autel



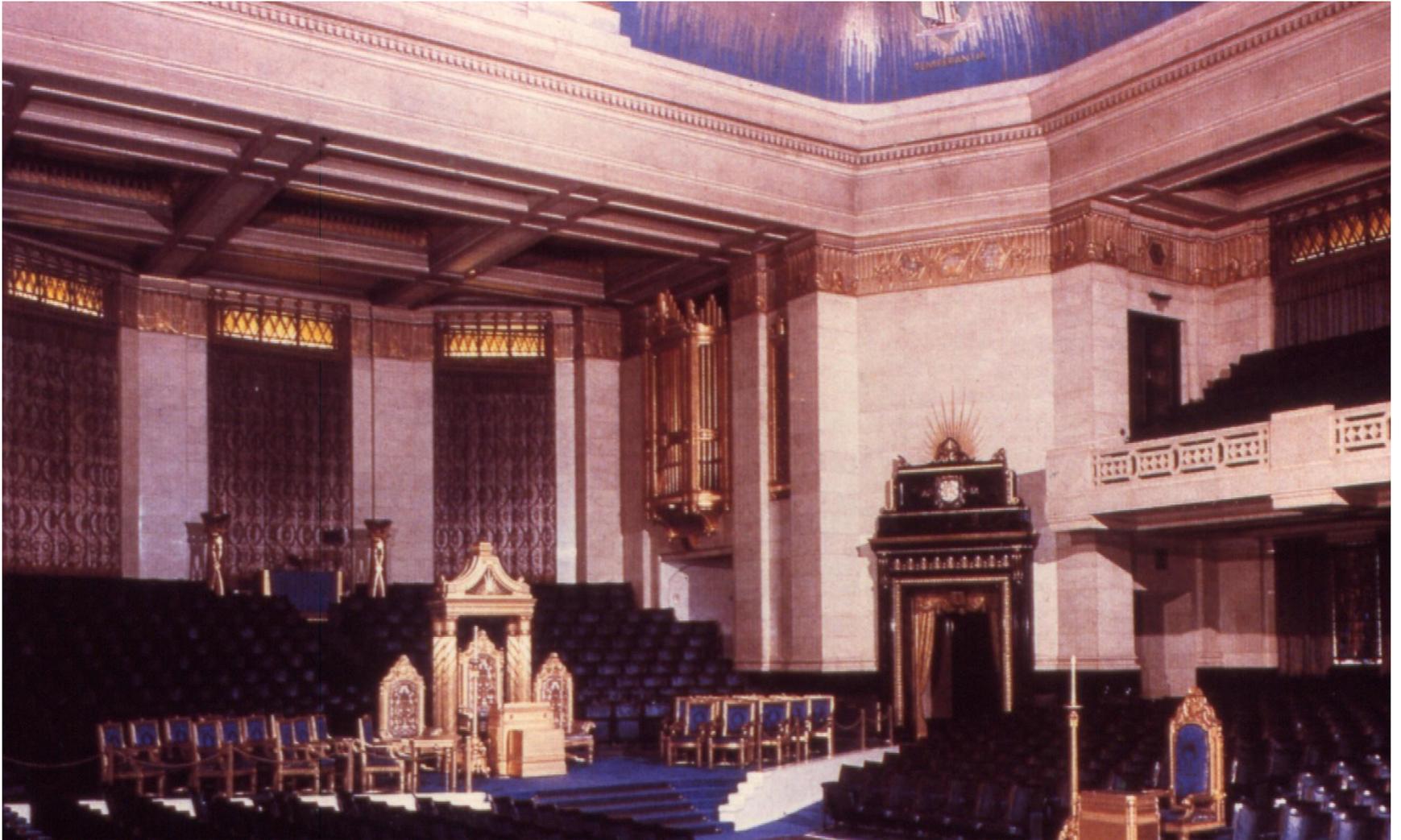
Les officiers de la loge

- Une loge comprend dix officiers. Pour ouvrir un atelier, il faut sept officiers au moins. Le vénérable maître préside et dirige l'atelier. Le premier surveillant dirige et surveille le travail des compagnons. Le second surveillant instruit les apprentis. L'orateur assure le bon déroulement des débats, maintient l'ordre dans la stricte observance des règles de la loge et de l'obéissance. Le secrétaire est le greffier et s'occupe des relations inter-loges. L'expert organise les cérémonies d'initiation, veillant à la bonne exécution du rituel. Le maître des cérémonies seconde l'expert. Le trésorier gère les fonds de l'atelier. L'hospitalier s'occupe du tronc de la Veuve, visite les malades, aide les frères en situation financière précaire. Le couvreur donne le droit de passage aux frères pour l'entrée du temple. Dans le rite Émulation, le chapelain est responsable des oraisons et du travail exécuté par l'hospitalier. Dans le rite Écossais, ancien et accepté ; le tuileur du rite Émulation exécute le travail du couvreur du rite Écossais, ancien et accepté, alors que le couvreur du rite Émulation prépare les candidats et les conduit lors de leur cérémonie d'initiation.

Le temple maçonnique

- La loge est le lieu où les ouvriers se réunissaient sur les chantiers. Les maçons acceptés ont conservé la forme rectangulaire de l'espace et son orientation vers l'Orient.
- Le vénérable maître préside à l'Orient, ayant (dans le rite Écossais, ancien et accepté) le secrétaire à sa droite et l'orateur à sa gauche, ou (dans le rite Émulation), le secrétaire à sa gauche et le trésorier à sa droite. Une loge doit détenir une charte de la Grande Loge qui a juridiction dans la région où elle travaille.
- Une Grande Loge est une fédération, un regroupement de loges dans un pays ou dans un territoire donné.
- Les loges sont dédiées à saint Jean le Baptiste et à saint Jean l'Évangéliste, dont les fêtes ont lieu aux solstices d'été et d'hiver.

Le grand temple du 1^{er} étage du Freemason's Hall, à Londres



Freemason's Hall, à Londres

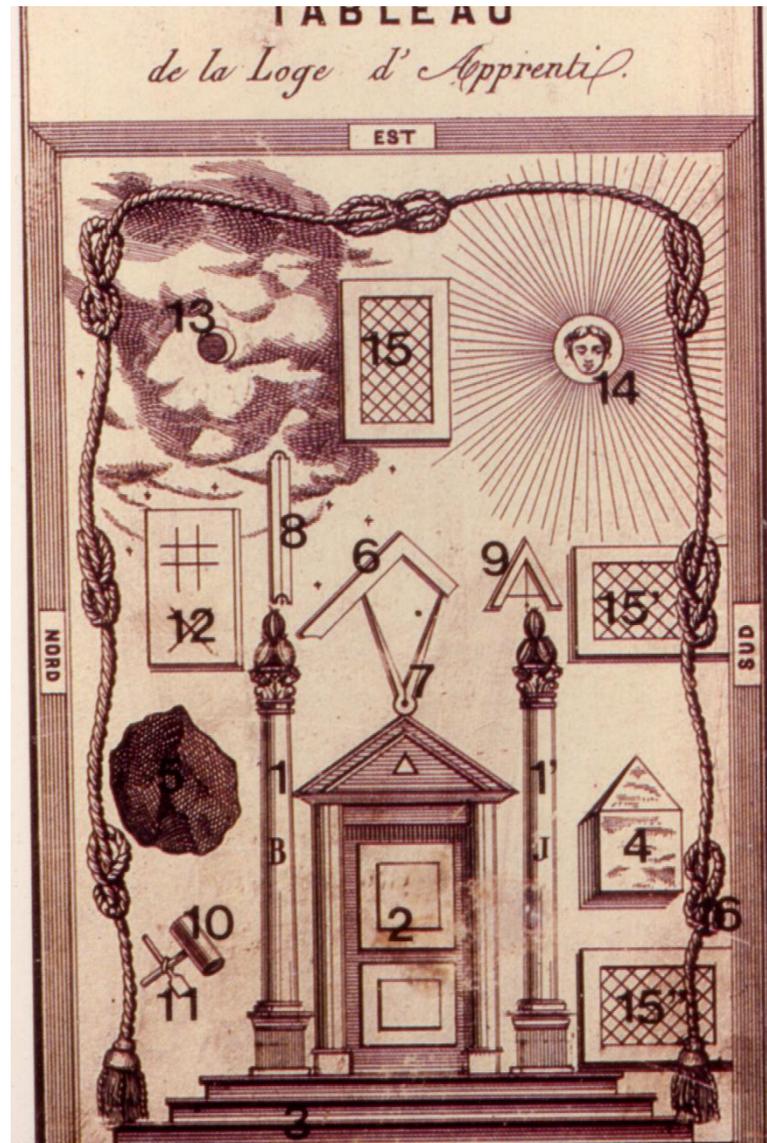
- Le premier centre maçonnique fut édifié à Londres en 1775-1776. Le second fut érigé en 1864-1869. Toujours sur le même site, Great Queen Street, fut construit le temple actuel en 1927-1933. C'est le quartier général de la Grande Loge Unie d'Angleterre. Le rez-de-chaussée est occupé par les bureaux administratifs de l'Ordre. Le 1^{er} étage renferme le grand temple, la bibliothèque et le musée. Les deux étages supérieurs comptent des salles réservées aux réunions des loges. Un autre temple maçonnique important est celui de Philadelphie.

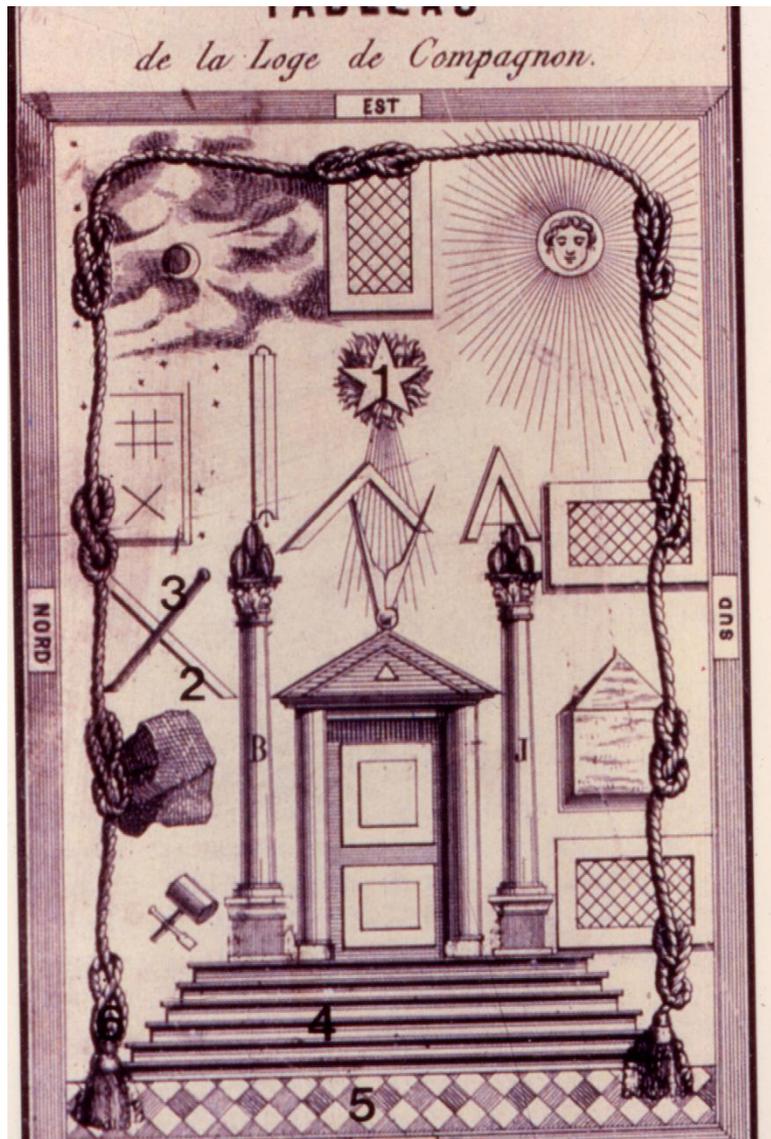
Les tableaux de loges

- Les tableaux de loges sont des toiles peintes que l'on déroule sur le sol de l'atelier et qui résument les symboles et les enseignements que l'apprenti, le compagnon ou le maître doit connaître.

Contenu du tableau de loge d'Apprenti

1. Deux colonnes surmontées de pommes grenades
2. Porte
3. Trois marches
4. Pierre cubique
5. Pierre brute
6. Équerre
7. Compas
8. Perpendiculaire
9. Niveau
10. Maillet
11. Ciseau
12. Planche à tracer
13. Lune
14. Soleil
15. Fenêtres
16. Corde à 7 nœuds





Contenu du tableau de loge de Compagnon

1. Étoile flamboyante (la lettre G souvent à l'intérieur)
2. Règle
3. Levier
4. Marches
5. Pavé mosaïque
6. Corde à 9 nœuds

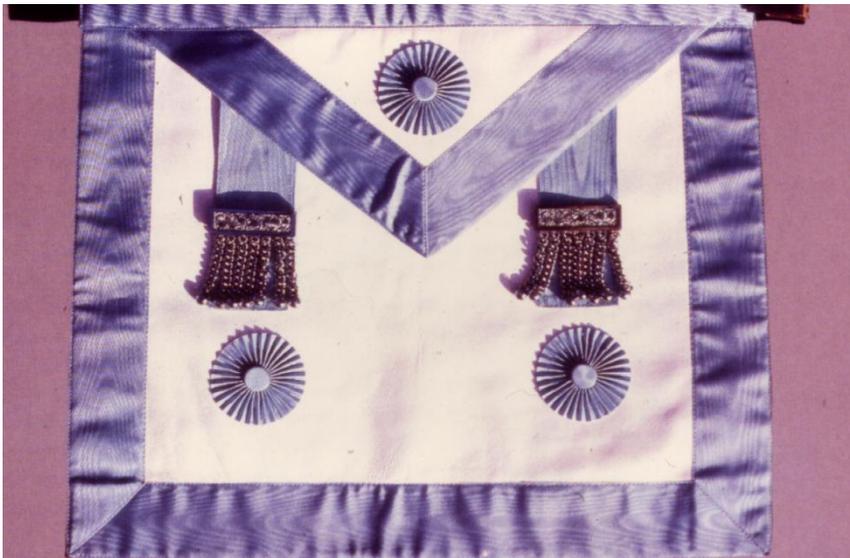
Contenu du tableau de loge de Maître Maître

1. Carrelage ou losanges
2. Drap noir
3. Larmes d'argent
4. Crâne et tibias en sautoir
5. Lettre G dans un triangle
6. Branche d'acacia
7. Équerre et compas
8. Cercueil d'Hiram
9. Croix latine



Tablier

de Maître Maçon
d'une loge britannique



de Grand Maître
de la Grande Loge unie d'Angleterre



Les décors du maçon

Le décor maçonnique est traditionnellement composé de trois éléments : le tablier, l'écharpe et le sautoir (ou collier). Selon les obédiences, on y ajoute les gants et les bijoux. Le tablier est la pièce fondamentale. Il remonte à la période opérative de la maçonnerie, alors que les maçons revêtaient un long tablier en cuir épais pour se protéger des projections d'éclats ou des coups d'outils. Le *design* du tablier est très significatif, car il indique le grade et la fonction. Les tabliers d'apprenti et de compagnon sont identiques, blancs, en peau d'agneau. Le tablier de compagnon se porte la bavette rabattue. Le tablier des maîtres est en peau ou en satin, bordé de rouge, de vert ou de bleu selon que le maçon est du rite Écossais, ancien et accepté, du rite Écossais rectifié ou du rite Émulation. Ce tablier est orné des lettres M et B ou de trois rosaces de même couleur que les bordures, ou encore de trois équerres si le maçon est ou a été vénérable de sa loge. Sans son tablier, le maçon ne peut assister aux travaux de la loge.

Les décors du maçon

L'écharpe a comme ancêtre le baudrier auquel pendait une épée. Cette écharpe se porte de l'épaule droite au flanc gauche (autrefois pour dégainer l'épée de la main droite). Seuls les maîtres et les maçons de hauts grades peuvent la porter. Le sautoir est un ruban qui indique la fonction dans la maçonnerie bleue, alors qu'aux grades supérieurs, il spécifie le grade ou la fonction du maçon. Le franc-maçon ne peut porter le sautoir et l'écharpe en même temps. Les gants sont blancs, sauf dans certains hauts grades. À partir du 30^e degré, le port des gants n'est plus obligatoire. Des bijoux ornent les sautoirs des officiers des loges bleues. Par exemple, une équerre comme attribut du vénérable. Il existe d'autres bijoux rituels qui spécifient les grades.

André-Michel Ramsay,
dit le chevalier de Ramsay
(1686-1743)

À Paris, en 1738, le chevalier André-Michel de Ramsay prononça un remarquable discours à la Grande Loge de France. « Le dessein de l'Ordre », dit-il, « est de faire des hommes des êtres dignes d'être aimés, bons citoyens, bons sujets, inviolables dans leurs promesses, adorateurs fidèles du Dieu d'amour, aimant la vertu plutôt que la récompense. » Il esquisse les grandes lignes d'une maçonnerie écossaise à partir d'une analyse historique tendant à relier la franc-maçonnerie aux premiers ordres chevaleresques et aux Croisades. Il fut un promoteur des hauts grades.



Les hauts grades de la franc-maçonnerie (4^e au 33^e degré)

- Dans la franc-maçonnerie, les hauts grades sont les grades supérieurs aux trois grades de base des loges dites bleues ou ateliers symboliques : Apprenti, Compagnon et Maître. Dans le rite Écossais, ancien et accepté, il y a 33 grades que le maçon peut obtenir par le travail, c'est-à-dire l'étude.

Les 33 degrés de la franc-maçonnerie

La Grande Loge du Québec administres les Loges bleues (trois premiers degrés):

Degré Grade

1. Apprenti
2. Compagnon
3. Maître

Le Rite écossais ancien et accepté du Canada administre

- les Loges (ou Ateliers) de Perfection, qui vont du 4^e au 14^e degré :

4. Maître Secret
5. Maître Parfait
6. Secrétaire Intime
7. Prévôt et Juge
8. Intendant du Temple ou Intendant des Bâtiments
9. Maître Élu des Neuf
10. Illustre Élu des Quinze
11. Élu des Douze ou Sublime Chevalier Élu
12. Grand Maître Architecte
13. Arche Royale de Salomon ou Chevalier de l'Arche Royale
14. Grand Élu, Parfait et Sublime Maçon ou Grand Élu de la Voûte Sacrée

- le Chapitre Rose-Croix, qui va du 15^e au 18^e degré :

15. Chevalier d'Orient ou Glaive ou Chevalier d'Orient ou de l'Épée
- 16.. Prince de Jérusalem
17. Chevalier d'Orient et d'Occident
18. Chevalier Rose-Croix d'Heredom de Killwinning

- le Conseil des Kadosh ou Aéropage, qui couvre les degrés du 19^e au 30^e :

19. Grand Pontife ou Sublime Écossais
20. Maître *ad vitam* ou Maître de la Loge Symbolique ou Vénérable Grand Maître de toutes les Loges
21. Patriarche Noachite ou Chevalier Prussien
22. Prince du Liban ou Chevalier de l'Axe Royal
23. Chef du Tabernacle
24. Prince du Tabernacle
25. Chevalier du Serpent d'Airain
26. Prince de la Miséricorde ou Trinitaire Écossais ou Prince de Merci
27. Grand Chevalier Commandeur du Temple
28. Chevalier du Soleil ou Prince Adepté
29. Chevalier Écossais de Saint André
30. Grand Élu Chevalier Kadosh

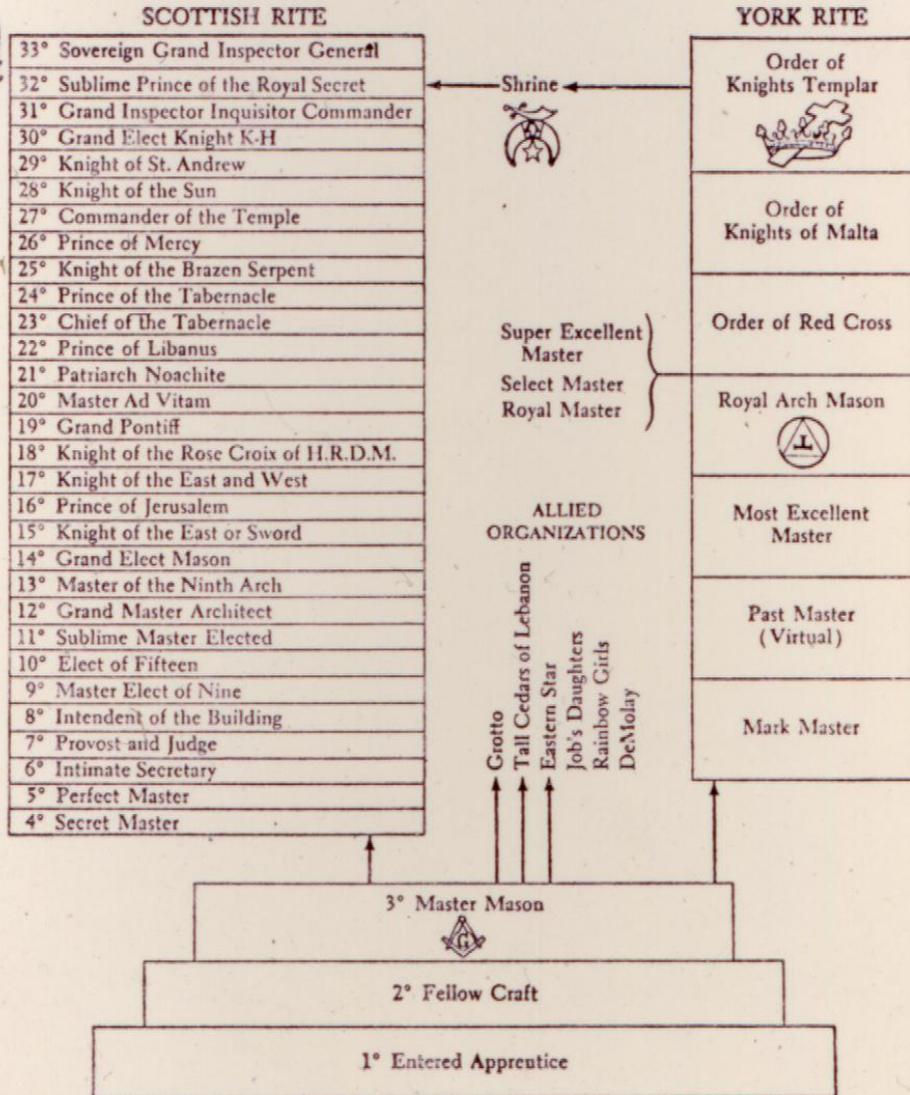
- le Consistoire, ou degrés administratifs, qui va du 31^e au 33^e degré :

31. Grand Inspecteur-Inquisiteur Commandeur
32. Sublime Prince du Secret Royal

33. Souverain Grand Commandeur ou Souverain Grand Inspecteur Général

Le Rite écossais ancien et accepté du Canada fait commencer le Consistoire au 19^e degré et englobe les 31^e et 32^e degrés. Le 33^e degré y est vu comme un degré administratif, ses membres faisant d'office partie du suprême conseil (ou conseil d'administration) du rite.

THE MASONIC STRUCTURE



Organigramme maçonnique

Dans le rite York, les grades sont répartis de manière un peu plus compliquée (voir les organigrammes). On peut toutefois les ramener aux grades suivants :

Grades capitulaires :

4. Mark Master ou Maçon de Marque
5. Past Master ou Passé Maître
6. Très Excellent Maître
7. Maçon de l'Arche Royale

Grades cryptiques :

8. Maître Royal
9. Select Master

Grades chevaleresques :

10. Chevalier de la Croix rouge
11. Chevalier de Malte
12. Chevalier Templier

Sautoir de Chevalier Rose-Croix, 18^e degré du Rite écossais, ancien et accepté

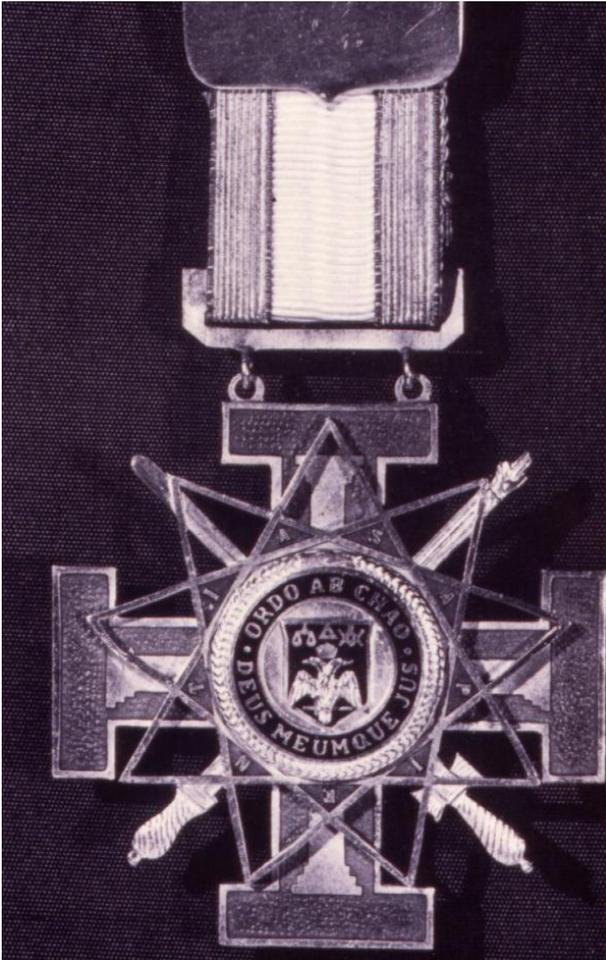


Le Chevalier Rose-Croix correspond au 18^e degré du rite Écossais, ancien et accepté. Ce système se structure autour des thèmes suivants : la recherche de la parole perdue, la résurrection et l'amour. Voici quelques symboles fondamentaux du grade :

- Le pélican qui, selon la légende, nourrit sa progéniture de sa chair et de son sang, emblème de l'amour absolu.
- La rose rouge au centre de la croix symbolise la beauté et l'acquisition des connaissances.
- Le phénix, oiseau magnifique qui avait le pouvoir de renaître de ses cendres après s'être consumé dans le feu d'un bûcher.
- L'abréviation INRI aux multiples significations et présentée comme la parole perdue.
- Le saint Graal, l'ouroboros et les trois vertus : foi, espérance, charité.

Parmi les hauts grades, celui-ci est un des plus christiques.

Bijou de 33^e degré du Rite écossais, ancien et accepté



Ce bijou représente la croix potencée de Jérusalem. Au centre, les devises latines :

- *Ordo ab chaos* (L'ordre sort du chaos).
- *Deus meumque jus* (Dieu et mon droit).

Remarquons les deux épées disposées en sautoir, ainsi que le croisement des triangles formant une étoile.

Épée symbolique de La Fayette



L'épée

- Au XVIII^e siècle, l'épée était, dans la vie sociale, réservée exclusivement aux membres de la noblesse et aux militaires.
- Dans les loges se côtoyaient des marchands, des artistes, des artisans, des bourgeois, des militaires, des nobles et des clercs. Pour instaurer la notion d'égalité, tous les frères eurent le droit de porter l'épée.
- Deux sortes d'épées sont utilisées comme objets symboliques en maçonnerie : l'épée à lame droite que tous les membres d'une loge emploient lors de cérémonies ou de rituels ; l'épée flamboyante, employée par le vénérable pendant l'initiation de l'apprenti au rite Écossais, ancien et accepté.

Troncs de la Veuve



Le tronc de la Veuve

- À chaque tenue (ou réunion), une collecte est faite pour garnir le tronc de la Veuve, allusion à la scène évangélique où une veuve verse une modeste aumône pour le temple, une aumône d'une grande valeur puisqu'elle vient du cœur. Au rite Écossais, ancien et accepté, le tronc de la Veuve est géré par l'Hospitalier de la loge.

Voltaire

(1694-1778)

Voltaire fut initié franc-maçon dans la loge des Neuf Sœurs, à Paris, à l'âge de 84 ans. Depuis vingt ans, il habitait sa terre de Ferney, près de la frontière suisse, en vue du lac de Genève. Il y recevait de nombreux visiteurs. Sa santé, qui ne fut jamais très bonne, avait empiré avec l'âge. Il n'en avait pas moins produit de nombreux et importants ouvrages pendant ces dernières années, tout en entretenant une correspondance incessante et fort étendue. C'est au cours de cette même période qu'il se dévoua infatigablement à la défense, à la réhabilitation, à la délivrance des victimes de l'injustice, du fanatisme et de l'oppression, des Calas, des Sirven, de Thomas Arthur de Lally-Tollendal, du chevalier de La Barre, des esclaves noirs, des serfs du Mont-Jura.



Ayant quitté Paris depuis plus d'un quart de siècle, Voltaire vint revoir encore une fois, avant de mourir, la ville où il était né et où avait commencé sa gloire. Le 21 mars 1778, il reçoit chez lui une députation de quarante membres de la loge des Neuf Sœurs. C'est à la suite de cette entrevue que l'initiation fut décidée. Nul n'avait professé plus que lui les principes que propose la maçonnerie : la liberté et l'égalité naturelles. En 1765, il écrivait dans les *Questions sur les miracles* : « Plus mes compatriotes cherchent la vérité, plus ils aiment la liberté. La même force d'esprit qui nous conduit au vrai nous rend bons citoyens. Qu'est-ce en effet que d'être libre ? C'est raisonner juste, c'est reconnaître les droits de l'homme ; et quand on les connaît bien, on les défend de même... Je vous recommande la vérité, la liberté et la vertu ; trois seules choses pour lesquelles ainsi la vie. »

Suite →

L'initiation a lieu le mardi 7 avril 1778, dans la matinée. Elle se fait dans l'ancien noviciat des jésuites, que le Grand Orient occupe depuis 1774. On a placé dans la salle le buste du roi Louis XV, celui du duc de Chartres, le Grand Maître, celui du roi de Prusse, Frédéric II, et celui du philosophe Helvétius offert par sa veuve. Il y a 250 visiteurs. Après l'initiation, le vénérable conclut ainsi l'allocution qu'il adresse à Voltaire : « ... vous étiez franc-maçon avant que d'en recevoir le caractère, et vous en avez rempli les devoirs avant que d'en avoir contracté l'obligation entre nos mains. L'équerre que nous portons comme le symbole de la rectitude de nos actions ; le tablier qui représente la vie laborieuse et l'activité utile ; les gants blancs qui expriment la candeur, l'innocence, la justice de nos actions ; la truelle qui sert à cacher les défauts de nos frères ; tout se rapporte à la bienfaisance et à l'amour de l'humanité et, par conséquent, n'exprime que les qualités qui vous distinguent. Nous ne pouvons y joindre, en vous recevant parmi nous, que le tribut de notre admiration et de notre reconnaissance. »

Tablier de Voltaire



Le tablier de Voltaire

- Le tablier porté par Voltaire avait appartenu au philosophe Claude-Adrien Helvétius (1715-1771). Après la mort de Voltaire, il fut porté par Benjamin Franklin (1706-1790). C'est un tablier de maître maçon. On y voit les deux colonnes à l'entrée d'un temple auquel on a accès par un pavé mosaïque précédé de six marches. Au-dessus du temple, on aperçoit huit étoiles que domine l'étoile flamboyante, avec la lettre G. De part et d'autre des colonnes, le soleil, la lune, des outils de bâtisseurs. Dominant le ciel étoilé, des branches d'acacia et, à gauche, une pyramide.

Prière à Dieu

Voltaire, *Traité sur la Tolérance*, 1763 (inspiré par l'affaire Calas)

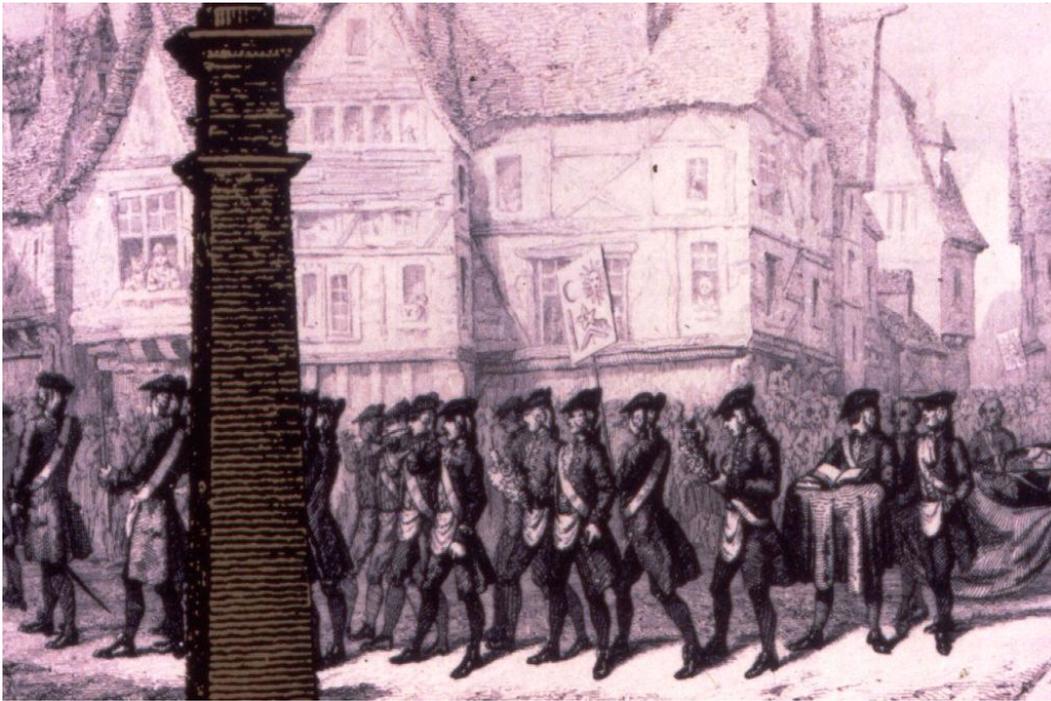
Ce n'est plus aux hommes que je m'adresse ; c'est à toi, Dieu de tous les êtres, de tous les mondes, et de tous les temps : s'il est permis à de faibles créatures perdues dans l'immensité, et imperceptibles au reste de l'univers, d'oser te demander quelque chose, à toi qui as tout donné, à toi dont les décrets sont immuables comme éternels, daigne regarder en pitié les erreurs attachées à notre nature ; que ces erreurs ne fassent point nos calamités. Tu ne nous as point donné un cœur pour nous haïr, et des mains pour nous égorger ; fais que nous nous aidions mutuellement à supporter le fardeau d'une vie pénible et passagère ; que les petites différences entre les vêtements qui couvrent nos débiles corps, entre tous nos langages insuffisants, entre tous nos usages ridicules, entre toutes nos lois imparfaites, entre toutes nos opinions insensées, entre toutes nos conditions si disproportionnées à nos yeux, et si égales devant toi ; que toutes ces petites nuances qui distinguent les atomes appelés *hommes* ne soient pas des signaux de haine et de persécution ; que ceux qui allument des cierges en plein midi pour te célébrer supportent ceux qui se contentent de la lumière de ton soleil ; que ceux qui couvrent leur robe d'une toile blanche pour dire qu'il faut t'aimer ne détestent pas ceux qui disent la même chose sous un manteau de laine noire ; qu'il soit égal de t'adorer dans un jargon formé d'une ancienne langue, ou dans un jargon plus nouveau ; que ceux dont l'habit est teint en rouge ou en violet, qui dominant sur une petite parcelle d'un petit tas de la boue de ce monde et qui possèdent quelques fragments arrondis d'un certain métal, jouissent sans orgueil de ce qu'ils appellent *grandeur et richesse*, et que les autres les voient sans envie : car tu sais qu'il n'y a dans ces vanités ni de quoi envier, ni de quoi s'enorgueillir.

Suite →
76

Prière à Dieu (suite)

Voltaire, *Traité sur la Tolérance*, 1763 (inspiré par l'affaire Calas)

Puissent tous les hommes se souvenir qu'ils sont frères ! qu'ils aient en horreur la tyrannie exercée sur les âmes, comme ils ont en exécration le brigandage qui ravit par la force le fruit du travail et de l'industrie paisible ! Si les guerres sont inévitables, ne nous haïssons pas, ne nous déchirons pas les uns les autres dans le sein de la paix, et employons l'instant de notre existence à bénir également en mille langages divers, depuis Siam jusqu'à la Californie, ta bonté qui nous a donné cet instant.



Défilé commémoratif en l'honneur de Joseph Warren (1741-1775)

Le premier engagement sérieux de la guerre d'Indépendance américaine eut lieu le 17 juin 1775 sur une éminence proche de Boston connue sous le nom de Bunker Hill. L'armée anglaise était presque deux fois plus nombreuse que le corps des volontaires américains, mais les colons se battirent avec acharnement, ne cédant pas un pouce de terrain lors des deux terribles assauts. À la troisième tentative, les Britanniques finirent par l'emporter, forçant les Américains à retraiter. Chaque camp avait perdu près de tiers de ses effectifs. Au côtés des rebelles se tenait le Dr Joseph Warren, fervent révolutionnaire et dévoué franc-maçon. Il était Grand Maître de la Grande Loge du Massachusetts. Au cours de la retraite des rebelles, après la bataille de Bunker Hill, Warren fut un des derniers à se replier et fut abattu. Après l'évacuation de Boston par les Britanniques en 1776, des maçons récupérèrent les restes de Warren et les inhumèrent avec les honneurs maçonniques. Un monument en mémoire de Joseph Warren et des autres héros de Bunker Hill fut érigé en 1794, sur le champ de bataille, par la loge Roi Salomon, de Boston. Trente et un ans plus tard, le marquis de La Fayette, franc-maçon lui aussi, posa la pierre angulaire d'un grand obélisque comprenant le mémorial initial.

George Washington (1732-1799)

George Washington avait à peine 21 ans lorsqu'il adhéra à la franc-maçonnerie en novembre 1752. Il s'éleva rapidement dans la hiérarchie et devint Grand Maître de la Grande Loge de Virginie. Il attachait une grande importance à ses liens maçonniques. La plupart des ses généraux, à l'époque où il commandait l'armée américaine, appartenaient à la fraternité. Il appréciait le sens de la loyauté qu'inspirait l'Ordre. Il écrivit un jour que « les vertus qui ennoblissent l'humanité sont enseignées, cultivées et fortifiées dans les loges maçonniques ; elles favorisent la vie de famille et servent de modèles aux plus grands serviteurs de l'État ». Élu premier président des États-Unis en 1789, il vit son mandat renouvelé. Il posait la pierre angulaire du Capitole, avec ses décors maçonniques, le 18 septembre 1793.





Rudyard Kipling (1865-1936)

Né à Bombay (Inde), le célèbre poète et romancier anglais Rudyard Kipling fut initié en 1886 à la loge Espérance et Persévérance. On trouve de nombreuses allusions initiatiques dans son œuvre, notamment dans *Le Livre de jungle* et *Kim*. Il rendit hommage à Hiram Abif dans son poème *Nuit de festin*. Mais le poème maçonnique le plus émouvant, exprimant la fraternité, est *La Loge mère*, *The Mother Lodge*, publié en 1896.

La Loge-mère, Rudyard Kipling (1896)

Il y avait Rundle, le chef de station, Beazeley, des voies et travaux, Ackman, de l'intendance, Dankin, de la prison, et Blake, le sergent instructeur, qui fut deux fois notre Vénérable, et aussi le vieux Franjee Eduljee qui tenait le magasin « Aux denrées européennes ».

Dehors, on se disait : « Sergent, Monsieur, Salut, Salam ». Dedans c'était : « Mon frère », et c'était très bien ainsi. Nous nous réunissions sur le niveau et nous nous quitions sur l'équerre. Moi, j'étais second diacre dans ma loge-mère, là-bas !

Il y avait encore Bola Nath, le comptable, Saül, le juif d'Aden, Din Mohamed, du bureau du cadastre, le sieur Chucherbutty, Amir Singh le sikh, et Castro, des ateliers de réparation, le catholique romain.

Nos décors n'étaient pas riches, notre Temple était vieux et dénudé, mais nous connaissions les anciens Landmarks et les observions scrupuleusement. Quand je jette un regard en arrière, cette pensée, souvent me vient à l'esprit : « Au fond il n'y a pas d'incrédules si ce n'est peut-être nous-mêmes ! »

Car, tous les mois, après la tenue, nous nous réunissions pour fumer. Nous n'osions pas faire de banquets de peur d'enfreindre la règle de caste de certains frères. Et nous causions à cœur ouvert de religion et d'autres choses, chacun de nous se rapportant au dieu qu'il connaissait le mieux.

L'un après l'autre, les frères prenaient la parole et aucun ne s'agitait. L'on se séparait à l'aurore, quand s'éveillaient les perroquets et le maudit oiseau porte-fièvre ; comme après tant de paroles nous nous en revenions à cheval, Mahomet, Dieu et Shiva jouaient étrangement à cache-cache dans nos têtes.

Bien souvent depuis lors, mes pas errant au service du Gouvernement, ont porté le salut fraternel de l'Orient à l'Occident, comme cela nous est recommandé, de Kohel à Singapour. Mais combien je voudrais les revoir tous, ceux de la loge-mère, là-bas ! Comme je voudrais les revoir, mes frères noirs et bruns, et sentir le parfum des cigares indigènes pendant que circule l'allumeur, et que le vieux limonadier ronfle sur le plancher de l'office, et me retrouver Parfait Maçon une fois encore dans ma loge d'autrefois.

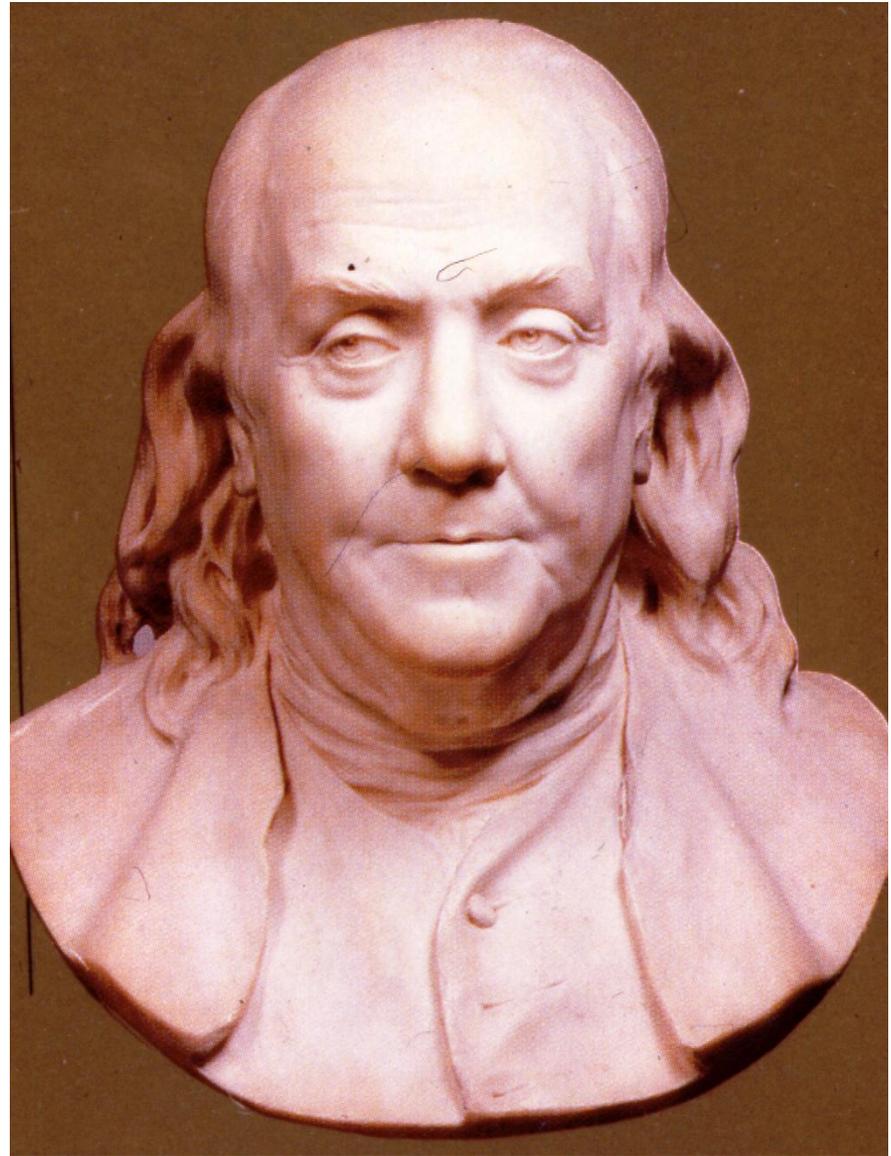
Dehors, on se disait : « Sergent, Monsieur, Salut, Salam ». Dedans c'était : « mon Frère » et c'était très bien ainsi. Nous nous réunissions sur le niveau et nous nous quitions sur l'équerre. Moi, j'étais second diacre dans ma loge-mère, là-bas !

Benjamin Franklin

(1706-1790)

Benjamin Franklin n'avait reçu dans son enfance qu'une instruction rudimentaire. Obligé très jeune de gagner sa vie par le travail manuel, mais animé d'un goût très vif pour l'étude, il s'instruisit seul, acquit des connaissances très variées et très étendues, apprit le latin et le français, devint enfin un savant dans les sciences physiques. Ses découvertes et ses inventions, en électricité principalement, suffiraient à l'illustrer.

Simple typographe ayant perfectionné son art en Angleterre, il s'établit maître-imprimeur à Philadelphie en 1729 et ne tarda pas à prospérer. Il commença à publier un journal, la Pennsylvania Gazette, qu'il rédigeait lui-même ; il y fit l'éducation politique des ses concitoyens en discutant les intérêts de la colonie. Une autre de ses publications, qui connut un immense succès, fut L'Almanach du Bonhomme Richard, à l'usage des classes moins éclairées, leur apportant des connaissances usuelles, des leçons de justice et de bienfaisance formulées sous la forme de contes, d'anecdotes ou de maximes.



Benjamin Franklin

Il organisa la première grande bibliothèque que l'on vit en Nouvelle-Angleterre ; il établit une académie, fonda un hôpital et institua une compagnie d'assurance contre l'incendie. Ce n'est cependant que par le rôle considérable de Franklin et par sa grande influence que l'on peut expliquer la multiplicité de ses œuvres et son action décisive sur la marche des affaires de son pays.

Benjamin Franklin

- Au mois de juin 1731, il était initié à la loge *Saint-Jean de Jérusalem*, à Philadelphie. En 1734, il en devenait le vénérable maître et, en même temps, Grand Maître pour la Pennsylvanie. La même année, il réimprimait le livre des *Constitutions* maçonniques de 1723.
- Écrivain, savant, philanthrope, Franklin fut aussi philosophe. Il voulait surtout faire régner la tolérance, cette vertu qui est un des principaux essentiels de la franc-maçonnerie.
- Franklin prit part à la gestion des affaires publiques comme représentant de ses citoyens, comme administrateur, puis comme diplomate et législateur. Après avoir été directeur des postes de la Pennsylvanie, il fut nommé directeur général des postes pour l'ensemble des colonies britanniques d'Amérique.

Benjamin Franklin

- Représentant des colonies à Londres, il fut l'un des promoteurs et l'un des organisateurs de la résistance contre la Grande-Bretagne. Membre du Congrès réuni à Philadelphie en 1776, il collabora à la rédaction de la *Déclaration d'indépendance*. Délégué à Paris, il obtint l'appui de la France envers la cause américaine.
- Il se fit affilier à la loge française des Neuf Sœurs dont il fut le vénérable en 1779 et 1780.
- « Aucun peuple, écrit Condorcet dans son *Éloge de Franklin*, ne voyait un étranger dans celui dont les travaux, l'influence ou l'exemple avaient été utiles à tous les hommes. »

La loge des Neuf Sœurs

« De leurs travaux naîtra leur gloire. »
Revers d'un jeton de la loge des Neuf
Sœurs à l'effigie de Benjamin Franklin
(1783).



La loge des Neuf Sœurs

- La loge des Neuf Sœurs est la plus célèbre dans l'histoire de la franc-maçonnerie. C'est elle qui initia entre autres Voltaire. Franklin en fut deux fois le vénérable. Elle reçut de nombreuses célébrités littéraires et scientifiques : Chamfort, Florian, Greuze, Claude-Joseph Vernet, Houdon, Lacépède, l'avocat de Sèze qui défendit Louis XVI, etc.
- Même si le nom de Condorcet ne figure pas sur le tableau de la loge des Neuf Sœurs, il y était néanmoins très lié par le Salon de M^{me} Helvétius à Auteuil, par des liens familiaux avec le président Charles Dupaty, vénérable de la loge en 1787, qui était l'oncle de son épouse, Sophie de Grouchy ; par sa présence dans les institutions créées par la loge : la Société nationale des Neuf Sœurs, le Musée et surtout le Lycée de Paris, où il enseigne.
- La loge des Neuf Sœurs joua un grand rôle dans l'évolution des idées. Grâce à l'action de ses vénérables, l'avocat Élie de Beaumont, qui fut le défenseur des Calas avec Voltaire et du président Dupaty qui, avec Condorcet, défendit les « trois roués », elle obtint la réforme du droit pénal avec, notamment, l'abolition de la torture. Grâce au Salon de M^{me} Helvétius, avec laquelle elle entretenait des liens étroits, elle fut au centre d'un brassage d'idées et d'opinions qui préleva à la reconnaissance ultérieure de la liberté d'opinion et d'expression.

Anne-Catherine de
Ligniville Helvétius
(1722-1800)



Surnommée *Minette*, elle joua un rôle essentiel dans la création de la loge des Neuf Sœurs. Veuve du philosophe Claude-Adrien Helvétius, elle avait ouvert un Salon à Auteuil, le *Cercle d'Auteuil*. Elle y recevait beaucoup : les abbés Morellet et Lefebvre de La Roche, Destutt de Tracy, Cabanis, Dupaty, André Chénier, l'abbé Delisle, Antoine Roucher, Turgot, Grimm, Volney, Chamfort, Franklin, Condorcet, Daunou, Garat, Ginguené, etc.

M^{me} Helvétius

- Plusieurs de ces personnes appartenaient à la loge des Neuf Sœurs : Cabanis, Roucher, Delille, Chamfort, Garat, Franklin et Dupaty. La présence d'un certain nombre de francs-maçons au sein du Salon de M^{me} Helvétius n'est pas l'effet du hasard. « Notre-Dame d'Auteuil », comme on l'appelait, était directement intervenue dans la fondation de la loge. Elle lui fit don du buste de son mari, qui orna la loge, ainsi que des décors et insignes maçonniques du philosophe qu'elle avait précieusement conservés. On sait que Voltaire fut revêtu du tablier d'Helvétius lors de son initiation. Par ailleurs, c'est dans la propriété d'Auteuil que se tint en 1776 et en 1777 la fête solsticiale de la Saint-Jean d'été qui réunissait tous les membres de la loge ainsi que les dames de la loge d'adoption.

L'entrée des femmes en franc-maçonnerie

- Au Moyen Âge, des corporations ouvrières et des sociétés de bâtisseurs ont consenti à recevoir des femmes. Les guildes allemandes ont permis à certaines femmes d'accéder à la maîtrise. La fille d'Erwin de Steinbach, l'architecte de la cathédrale de Strasbourg, a ainsi été admise dans une loge opérative.
- En France, une femme a joué un rôle essentiel dans la naissance de la franc-maçonnerie moderne. Il s'agit de Louise de Kérouaille (ou Kéroualle), duchesse de Portsmouth. Dès 1734, dans son hôtel parisien, se tiennent des tenues de loges auxquelles assiste Montesquieu. Elle héberge même le chevalier de Ramsay, le promoteur des hauts grades.

Les loges d'adoption

- Au XVIII^e siècle, alors que partout ailleurs la franc-maçonnerie reste interdite aux femmes, en France se créent à leur intention des loges dites d'adoption, rattachées aux loges masculines.
- Les « sœurs » des loges d'adoption ne participent pas aux travaux des « frères » de loges de rattachement, mais elles ont avec ces derniers des activités communes qui suivent immédiatement les travaux maçonniques proprement dits. Au cours de ces activités regroupées, les « sœurs » reçoivent une initiation adaptée ; la réunion conjointe est clôturée par un banquet commun suivi d'un bal toujours brillant.
- Autorisées à partir de juin 1774 par le Grand Orient de France, les loges d'adoption regroupent surtout des membres de la haute aristocratie. Pour Paris, on ne connaît que trois loges d'adoption relevant des ateliers suivants : La Candeur, Le Contrat social, les Neuf Sœurs.
- La marquise de Genlis joua un rôle très important au sein de la loge souchée sur La Candeur. Quant à la loge d'adoption du Contrat social, elle fut présidée par la princesse de Lamballe, l'amie intime de Marie-Antoinette. M^{me} Helvétius dirigeait la loge d'adoption des Neuf Sœurs à Auteuil.

Elizabeth St. Leger

Certaines femmes furent probablement initiées afin qu'elles gardent le secret des rites. Toutefois, seul le cas d'Elizabeth St. Leger, fille d'un pair d'Angleterre, semble crédible.

En 1710, Elizabeth, alors âgée de 17 ans, s'était assoupie dans la bibliothèque de son père ; à son réveil, elle surprit une réunion de loge maçonnique dans la pièce voisine. Elle tenta de s'éloigner subrepticement, mais fut rattrapée par le garde. La jeune fille fut admise au sein de la loge afin que son silence soit garanti.

Le seul autre cas du même genre est celui de la comtesse Backoczy, d'origine hongroise. Lorsque son père mourut sans héritier mâle, elle fut nommée héritière en titre par les autorités du pays. Ayant ainsi acquis un statut légal comparable à celui d'un homme, elle fut initiée à la loge locale, mais celle-ci fut rapidement dissoute par le Grand Orient de Hongrie.



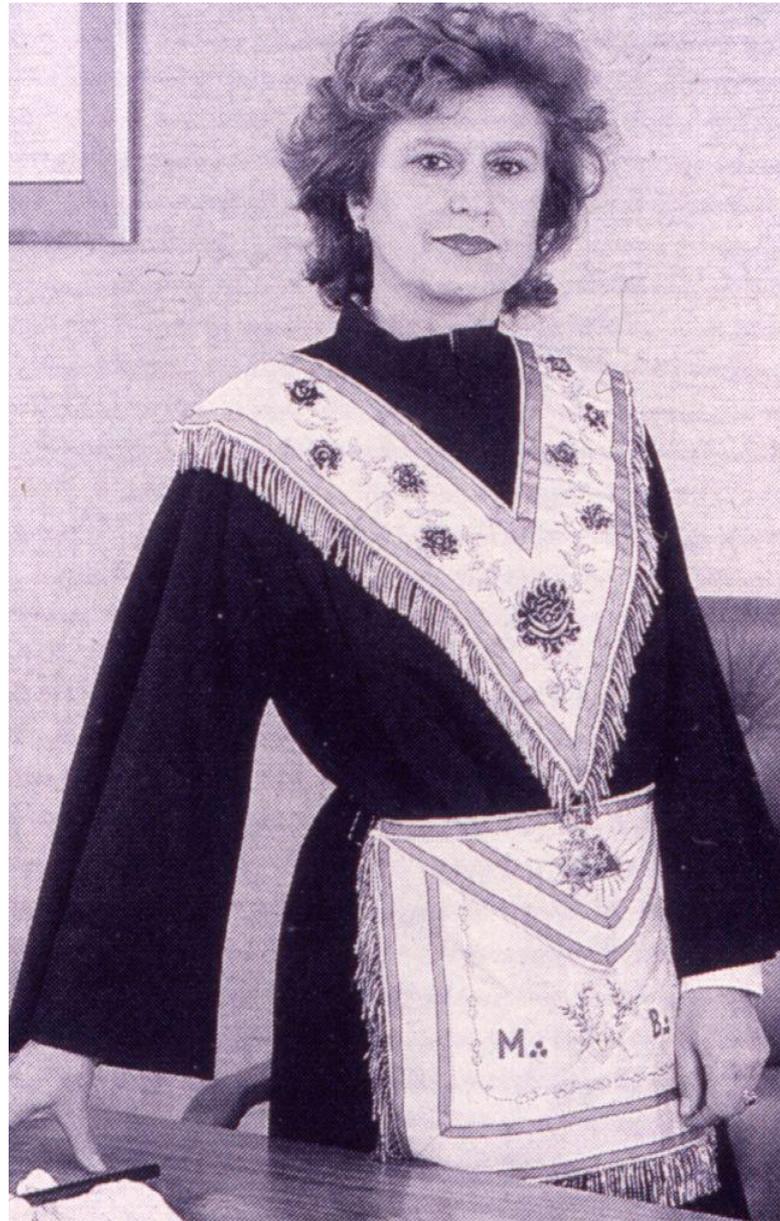


Maria Deraismes

Le 4 avril 1893, Georges Martin et Maria Deraismes constituent une loge mixte qui ouvre les portes de la franc-maçonnerie aux femmes. L'initiation de Maria Deraismes avait eu lieu dans la loge Les Libres Penseurs du Pecq le 14 janvier 1882 en présence de divers membres de la maçonnerie française. Elle fut la première à recevoir l'initiation maçonnique. Georges Martin avait mené durant dix ans une campagne active mais vaine en vue de faire admettre les femmes dans les loges existantes. C'est alors qu'il décida de créer une obédience mixte. Seize femmes, amies de Maria Deraismes, furent initiées le 14 mars 1893. Le Droit Humain était né. Un Suprême Conseil fut créé le 12 juin 1901. L'Ordre compte actuellement 11 000 membres répartis dans 400 loges, à travers une cinquantaine de pays.

Marie-France Cognart, Grande Maîtresse de la Grande Loge féminine de France

Exclusivement réservée aux femmes, la Grande Loge féminine de France est le prolongement historique des loges d'adoption de la Grande Loge (masculine) de France. Tenant compte de l'évolution de la condition féminine, la Grande Loge de France favorisa l'autonomie des femmes dans les loges, plutôt que la mixité des loges. En 1952, la Grande Loge féminine de France devint une puissance maçonnique souveraine. Comptant quelque 250 loges réparties dans le monde entier, la Grande Loge féminine de France regroupe environ 9 000 initiées.



La régularité des loges : le respect des landmarks 1/3

Au nombre de 25, les maximes (ou *landmarks*) de la franc-maçonnerie régulière sont les suivantes :

1. La croyance en l'existence de Dieu comme le Grand Architecte de l'Univers.
2. La croyance en la résurrection et en la vie future.
3. Que le *Livre de la Loi* constitue une partie indispensable du mobilier de chaque Loge.
4. La fondation d'une science symbolique et idéale sur un art usuel.
5. Le caractère mystérieux de l'Institution.
6. Les signes de reconnaissance.
7. La division de la Maçonnerie symbolique en trois Degrés.
8. Le sens et l'importance des trois divers Degrés.
9. L'administration de l'Ordre par un Grand Maître.
10. La nécessité pour les Maçons de se constituer en Loges.
11. L'administration d'une Loge, ainsi constituée, par un Vénérable et deux Surveillants.
12. La nécessité pour chaque Loge d'être dûment couverte quand elle est réunie.

La régularité des loges :

le respect des landmarks 2/3

13. Qu'aucune Loge ne peut intervenir dans les affaires d'une autre Loge.
14. La prérogative du Grand Maître de présider toute assemblée de l'Ordre.
15. La prérogative du Grand Maître de donner des dispenses pour ouvrir et tenir les Loges.
16. La prérogative du Grand Maître de faire des Maçons à vue, de donner des dispenses pour conférer des Degrés à des époques irrégulières et de donner des dispenses pour mettre de côté la juridiction des Loges sur les candidats.
17. La qualification des candidats à l'initiation.
18. Le droit de chaque Maçon d'être représenté dans toutes les assemblées générales de l'Ordre et d'instruire ses représentants.
19. Le droit de chaque Maçon d'en appeler de la décision de ses Frères ou d'aucun d'eux à la Grande Loge.
20. Le droit de tout Maçon de visiter les Loges.
21. Qu'aucun visiteur, à moins d'être connu des Frères présents ou de quelqu'un d'entre eux, ne peut entrer dans une Loge sans subir d'abord un examen selon l'ancien usage.
22. Que tout Maçon est soumis aux lois et règlements de la juridiction maçonnique dans laquelle il réside.
23. L'égalité de tous les Maçons dans une Loge.
24. Le droit de chaque Maçon en règle de participer à la charité générale en cas de besoin, de maladie ou de détresse.
25. Les maximes (*landmarks*) ne peuvent jamais être changées

La régularité des loges :

le respect des landmarks 3/3

- Les Landmarks constituent la substantifique moëlle de la franc-maçonnerie à ses débuts. La pureté de ces Landmarks est assumée par la Grande Loge Unie d'Angleterre qui, en reconnaissant qu'une autre Grande Loge les respecte, assure la régularité de cette Grande Loge et la reconnaît comme vraiment maçonnique.
- La violation d'un seul Landmark par une obédience rend celle-ci irrégulière, c'est-à-dire qu'elle n'est pas (ou n'est plus) reconnue authentiquement maçonnique par les autres Grandes Loges régulières, et que ses membres ne sont pas reconnus comme d'authentiques maçons par les membres des obédiences régulières.
- L'abandon des Landmarks 1, 2 et 3, par exemple, a entraîné l'irrégularité de certaines obédiences comme le Grand Orient de France ; la redéfinition du Landmark 17 afin d'admettre les femmes en maçonnerie a entraîné l'irrégularité des obédiences mixtes (Le Droit Humain) ou exclusivement féminines (la Grande Loge féminine de France), mais aussi celle des obédiences qui reconnaissaient ces obédiences irrégulières comme authentiquement maçonniques (la Grande Loge de France).

La franc-maçonnerie au Québec 1/25

Alors qu'ils venaient de conquérir Québec, en 1759, le premier geste des officiers du général James Wolfe fut de fonder une Grande Loge provinciale, c'est-à-dire d'établir une puissance maçonnique dans le territoire acquis à la Grande-Bretagne. Toutefois, il ne faut pas en déduire que cela constituait la première manifestation de la franc-maçonnerie sur ce territoire et que celle-ci n'existait pas auparavant sur les rives du Saint-Laurent. Bien au contraire : parmi les plus anciennes loges de la Nouvelle-France qui existent encore aujourd'hui, l'*Antiquity Lodge* n° 1 et la *Loge Albion* n° 2 avaient été créées respectivement à Montréal et à Québec en 1752 ; mais il faudra attendre 1788 pour que naisse à Québec la *St. John's Lodge* n° 3, 1792 pour qu'apparaisse la *Dorchester Lodge* n° 4 à Châteauguay et 1803 pour que se forme la *Golden Rule Lodge* n° 5 à Stanstead. Auparavant, les francs-maçons francophones se seraient réunis en Nouvelle-France dans la *Loge des francs-maçons régénérés*, dont la date de fondation est inconnue mais qui doit être postérieure à 1743, cette loge ayant été parrainée par la *Loge Amitié et Fraternité* fondée à Dunkerque cette même année. L'an 1752 marque le début de la maçonnerie au Canada et l'année 1759 est celle de la naissance de la Grande Loge provinciale dont est issue, en 1869, la Grande Loge du Québec.

La franc-maçonnerie au Québec 2/25

La franc-maçonnerie serait née en France en 1725 ou 1726. La naissance en 1721 de la *Loge Amitié et Fraternité* de Dunkerque, qui fait remonter à cette même année la création de la maçonnerie en France, n'est plus admise par les historiens. Cette loge a en fait été créée en 1743 ; ce fut en 1725 ou 1726 que des loges pionnières se réunirent en France et formèrent la *Grande Loge de France* en 1728. Cette loge fut créée en 1743. Les chartes des loges françaises sont d'abord octroyées par Londres seulement, puis par Londres ou par des loges françaises, jusqu'à ce que soit fondée, en 1728, la *Grande Loge de France*. En 1740, on compte dans ce pays 24 loges dont 15 à Paris. En 1762, il y a 75 loges à Paris et 44 en province. La franc-maçonnerie est donc en pleine expansion dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, aussi bien en France qu'en Grande-Bretagne, et il ne faut pas s'étonner qu'elle se développe dans leurs colonies respectives. Mais alors que la maçonnerie spéculative fut créée à Londres en 1717 et que les *Constitutions* du pasteur James Anderson, qui l'organisent, ne datent que de 1723, certains historiens font remonter la création de la *Loge Albion*, de Québec, à 1721. C'est ce que semble attester une lettre datée du 31 janvier 1851 et envoyée par le Secrétaire de la *Loge La clémente Amitié* de Paris, Hyacinthe Leblanc de Marconay, qui séjourna au Canada de 1834 à 1840, au Vénérable et aux membres de la *Loge Albion* n° 17 de Québec : « Vénérable Maître et Frères, vous avez l'avantage de posséder un des plus anciens temples de la franc-maçonnerie, puisque son érection date de 1721... »

La franc-maçonnerie au Québec 3/25

En fait, la *Loge Albion* fut d'abord une loge militaire du 4^e Bataillon de l'artillerie britannique ; elle reçut sa charte en 1785 de la *Grande Loge provinciale de l'État de New York*, de l'obédience de la *Grande Loge de Londres*. En 1787, elle fit l'acquisition de la charte d'une loge mise en sommeil – la première *Loge Albion* – qui avait été créée non en 1721, mais en 1752 et qui avait été mise en sommeil quelques années plus tard. En 1829, cette loge militaire devint civile et s'affilia en 1869 à la *Grande Loge du Québec*, qui lui donna le n° 2, attestant du même coup que sa création était postérieure de quelques semaines ou de quelques mois à celle de la loge qui portait, à son registre, le n° 1, l'*Antiquity Lodge*, fondée la même année.

L'Ordre, qui parle surtout anglais au Québec, s'épanouit et obtient donc après la Conquête sa souveraineté à l'égal des autres puissances maçonniques du monde. Malgré les persécutions cléricales, les Francs-Maçons francophones renforcent toutefois les bases d'une franc-maçonnerie de langue française.

La franc-maçonnerie au Québec 4/25

La tolérance fut à l'origine de la fondation de la maçonnerie moderne : les premières loges qui se regroupèrent à Londres en 1717 voulaient être des « centres d'union » où chacun pouvait fraternellement échanger en honnête homme, loin des dogmes religieux et des idéologies politiques. La tolérance permettait d'accepter chez les autres des convictions différentes des siennes. Elle facilitait la paix sociale en accentuant les échanges d'idées dans le respect de chacun. « Il ne faut pas un grand art, une éloquence bien recherchée, pour prouver que les chrétiens doivent se tolérer les uns les autres. Je vais plus loin ; je vous dis qu'il faut regarder tous les hommes comme nos frères. » Cette affirmation de Voltaire, tirée de son *Traité sur la tolérance*, reflète l'esprit même qui animait la franc-maçonnerie.

Bien que les bulles antimaçonniques de 1738 et de 1751 n'aient jamais été promulguées dans l'ex-Nouvelle-France (aucune bulle antimaçonnique n'avait été promulguée en métropole), devenue la Province de Québec, le supérieur des Sulpiciens et seigneur de Montréal, Étienne Montgolfier, s'élève contre l'Ordre en 1771. Il nous apprend ainsi qu'il existait à Montréal, à cette époque, un important groupe de maçons francophones, dont plusieurs avaient été initiés en France vers 1760-1763, que beaucoup de d'hommes de conditions diverses étaient attirés par l'Ordre, que des cérémonies maçonniques avaient même lieu publiquement, que des maçons francophones se réunissaient déjà en Nouvelle-France et, qu'après la Conquête, des loges civiles et francophones furent créées. Aucune loge militaire n'existait en Nouvelle-France dans les régiments français de Guyenne, de la Sarre, de La Reine, du Languedoc, du Royal-Roussillon, du Béarn, du Berry, sans compter les détachements de la Marine à Louisbourg, ceux d'Artois, de Bourgogne de Cambis et des Volontaires étrangers, qui y ont été cantonnés à la fin du régime français. S'il se trouvait des maçons parmi les soldats français, ils devaient avoir été initiés dans des loges civiles, ce qui n'était d'ailleurs pas interdit.

La franc-maçonnerie au Québec 5/25

L'occasion de s'opposer aux francs-maçons est le refus qu'un franc-maçon remplisse les fonctions de marguillier de Notre-Dame de Montréal, l'unique paroisse de la ville. Le 20 janvier 1771, Montgolfier écrit en effet à l'évêque de Québec, M^{gr} Jean-Olivier Briand : « Nous avons un grand nombre de Francs-Maçons dans cette ville. Il y en avait quelques-uns, mais en petit nombre et cachés, sous le gouvernement français. Plusieurs de nos négociants ayant passé en France au temps de la révolution [c'est-à-dire au lendemain de la Conquête] pour y arranger leurs affaires, s'y sont laissé séduire. La liberté du gouvernement présent leur laisse celle de se manifester, et plusieurs ne craignent pas de le faire. Il y a déjà plusieurs années que quelques-uns par surprise et incognito se sont insinués dans les assemblées des marguilliers ; ils n'étaient pas ou peu connus sous le nom de leur société ; ils ne fréquentaient pas les loges ; personne n'en était scandalisé ; j'ai cru qu'il était prudent de se taire et de les laisser passer. Cependant c'est par une brigue de ses confrères cachés (je le sais) que le sieur [Pierre] Gamelin a été choisi en la dernière élection. Il était plus connu que bien d'autres, mais ayant promis qu'il ne tiendrait plus de loge, j'ai cru que ce serait une bonne occasion de le retirer comme ceux qui l'avaient précédé ; et il a passé comme eux. L'éclat de la cérémonie franc-maçonne, dans laquelle il a paru publiquement le 3 de ce mois a un peu remué les esprits. Il m'eut été facile d'apaiser toutes choses en engageant ce monsieur, sans bruit et à l'amiable, à me donner sa démission de marguillier, car je ne pouvais pas espérer qu'étant maître de loge il y renoncerait absolument ; et je sentais que plus on ferait de bruit, plus il se croirait obligé par honneur à soutenir ses démarches. Mais on m'a fait faire malgré moi une faute, mais qui heureusement n'a pas eu de mauvaise suite ; c'est de l'avoir passé dans les visites que je rendais dans son quartier au commencement de l'année. Il y a été sensible, et cette circonstance a failli mettre obstacle à un accommodement qui cependant a été heureusement conclu dimanche dernier, 13 du courant. En voici les démarches et la conclusion. Ce jour-là j'ai mandé honnêtement ce monsieur. Il m'est venu trouver avant la grand-messe. Je lui ai d'abord fait quelque excuse de l'avoir passé dans mes visites, en l'assurant que c'était contre mon inclination, mais seulement pour ménager la délicatesse d'un certain public ignorant. Il m'a avoué sa sensibilité, puis nous sommes entrés en matière. Je lui ai fait lire la décision de la Sorbonne de 1745, et les bulles des souverains pontifes, ainsi que le tout se trouve dans l'abrégé du dictionnaire de Pontas, tome second, page 1382. Je lui ai fait sentir ce qu'il devait à la religion, à sa patrie, à sa famille, et ce qu'il se devait à lui-même, et l'incompatibilité des assemblées franc-maçonniques avec celles des marguilliers, et l'ai prié d'opter entre les deux parties. Il comptait son honneur intéressé de part et d'autre, cependant il m'a promis qu'il renoncerait aux loges. Je ne me repose qu'à demi, ou même pas du tout sur cette promesse. Mais j'espère à bien que s'il y paraît, ce ne sera que rarement, très secrètement et sans scandale, et que la faute lui sera purement personnelle. Nous nous sommes quittés sur cela et paraissant contents l'un de l'autre.

Un ennemi et un ami des maçons à Montréal vers 1778

Étienne Montgolfier



Fleury Mesplet



La franc-maçonnerie au Québec 6/25

« Après cette première démarche, j'ai fait convoquer une assemblée de marguilliers pour le même jour. On ne savait pas où en était cette affaire et on s'attendait qu'elle serait mise sur le tapis. L'assemblée n'a pas été aussi nombreuse que je l'aurais désiré ; mais cependant il s'y est trouvé quelques francs-maçons et autres. Je leur ai fait faire la même lecture que j'avais faite le matin au sieur Gamelin, puis partant de ce principe, je leur ai représenté que de tous temps l'assemblée des marguilliers n'avait pas été seulement une assemblée d'honnêtes gens selon le monde, mais de chrétiens fervents et soumis à l'Église ; qu'ils savaient ce qu'avaient été leurs ancêtres et qu'ils ne devaient pas souffrir qu'elle dégénérait, et fût composée d'enfants rebelles à l'Église et excommuniés ; que je les en laissais eux-mêmes les juges ; que je n'étais pas surpris que plusieurs jeunes gens séduits et curieux eussent pris parti dans la société franc-maçonne ; mais je le serais grandement si des gens graves et des pères de famille demeuraient attachés à des assemblées qui, quand elles ne seraient pas criminelles et impies, seraient au moins puériles et indignes d'eux ; que je ne voulais pas toucher à ceux de cette société qui avaient été choisis jusqu'à présent marguilliers, soit qu'on les eût connus auparavant, ou non ; que j'espérais qu'ils se retireraient d'eux-mêmes de l'une ou l'autre assemblée ; mais que pour l'avenir dans l'élection des marguilliers, on supprimerait entièrement les noms de tous ceux qui seraient soupçonnés d'être francs-maçons, à moins qu'ils ne donnassent des marques suffisantes qu'ils y avaient renoncé. Tous ces messieurs ont paru entrer dans ces vues, et ont rapporté dans leur famille l'idée qu'on devait avoir chrétiennement des francs-maçons. »

La franc-maçonnerie au Québec 7/25

Voici quelques noms de maçons francophones qui auraient été initiés ou se seraient retrouvés dans la *Loge La Parfaite Union* de New York, fondée vers 1760 : certains sont des calvinistes suisses enrôlés dans comme mercenaires dans les armées britanniques (le 66^e Régiment d'infanterie, le Régiment de New York ou le 3^e Bataillon) et exercent des fonctions maçonniques : Jean Allaz (Secrétaire), J.B. Rieux (Vénérable Maître), Charles Rivez et Jean Rochat, et d'autres sont des officiers canadiens : Charles Daneau de Muy, Louis-Nicolas Duflos, Antoine Foucher, Jacques Gichaud (Second Surveillant), Pierre Hertel de Beaubassin, Joseph Marin de La Malgue, P.-A. Rameau de La Roche de Granval et Jean-Baptiste Testard de Montigny. D'autres encore ont été initiés en Angleterre ; c'est le cas du gouverneur marquis de Duquesne et d'un Français d'adoption, le baron de Dieskau, initiés à la loge qui se réunit à la taverne *Horn* de Westminster, le premier en 1730 et le second, entre 1720 et 1723. Quoique combattant dans des camps ennemis, ces maçons se sont unis pour créer une loge francophone en plein New York...

La franc-maçonnerie au Québec 8/25

Le fort de Saint-Frédéric, qui doit son nom à un maçon, Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas, secrétaire de la Marine, était certainement le centre d'une activité maçonnique intense. Tous ces Maçons canadiens qui se retrouvent à *La Parfaite Union* sont passés par le fort Saint-Frédéric ou par la région où se sont déroulées les dernières opérations militaires du régime français, mises à part celles de Québec et de Sainte-Foy. Les échanges de prisonniers entre camps adverses ne se concrétisant pas, les Canadiens furent finalement regroupés à New York. Charles Daneau de Muy fut initié à New York, où il passa directement d'apprenti à maître, mais qu'en est-il des autres ? Ils furent certainement initiés en Nouvelle-France. Testard de Montigny et Marin de La Malgue, par exemple, n'étaient jamais sorti du territoire de la Nouvelle-France avant de se faire capturer le 24 juin 1759. Jean-Baptiste Testard de Montigny aurait-il pu occuper l'important poste d'Orateur de *La Parfaite Union* le 16 avril 1761 s'il n'avait pas été initié avant 1759 ? Capturé le même jour que Charles Daneau de Muy, Joseph Marin de La Malgue avait sauvé de la mort, en 1756, le général Israel Putnam tombé aux mains des Indiens et dont il avait reconnu à certains signes l'appartenance à la franc-maçonnerie ; comment aurait-il pu reconnaître ces signes s'il n'avait été initié en Nouvelle-France avant 1756 ? Le fort Saint-Frédéric était certainement investi par un grand nombre de francs-maçons d'origines diverses. Le 8 avril 1759 était créée la *Lake George Lodge*. L'année suivante, le Grand Maître Jeremy Gridley était autorisé par la *Grande Loge de Londres* à créer autant de loges qu'il le jugeait nécessaire. Une autre loge fut immédiatement instituée à Crown Point. Pourquoi Montgolfier s'élève-t-il contre l'Ordre précisément en 1771 ? C'est que les Francs-Maçons de langue française – dont plusieurs reviennent de Nouvelle-Angleterre – s'imposent de plus en plus dans les loges britanniques.

La franc-maçonnerie au Québec 9/25

Pierre-Joseph Gamelin, dit Pierre Gamelin, garde-magasin au fort Saint-Frédéric et au fort La Présentation en 1758, se serait adonné au commerce. Compromis dans l’Affaire du Canada, il se rendit en France en 1766, muni d’un sauf-conduit, et réussit à se justifier. De retour à Montréal en 1768, il est marguillier à Notre-Dame en 1770. Mais le fait qu’il se manifeste comme maçon provoque une vive réaction du curé Jolivet, du grand-vicaire Montgolfier et de l’évêque Briand. Il apportait avec lui une demande faite par la *Grande Loge de France* à la *Provincial Grand Lodge of Quebec* d’enregistrer la constitution d’une loge francophone à Montréal – ce qui prouve que la maçonnerie française, en raison des changements politiques survenus en Nouvelle-France, avait perdu son autorité en Amérique. Le Grand Maître provincial Edward Antill, qui redoute une division des effectifs des loges, accorde cependant la dispense. Installée le 17 juin 1769, la *St. Peter’s Lodge* n° 4 (le n° 4 de cette loge n’est pas celui qu’aurait pu lui donner la *Grande Loge du Québec*, qui l’a en fait attribué à la *Dorchester Lodge* en 1792) décidait le 24 juin 1771 de tenir ses travaux en français à l’une de ses deux tenues mensuelles. Pierre Gamelin y était alors Second Surveillant ; le Vénérable Maître était Jean Rochat et le Premier Surveillant, François Picotté de Belestre, chevalier de Saint-Louis. Parmi les autres membres de la *St. Peter’s Lodge* se trouvaient d’anciens militaires, administrateurs et bourgeois du régime français : Michel Chartier de Lotbinière et Joseph Le Moine, qui avaient tous deux, comme François Picoté de Belestre, circulé du côté lac Champlain, l’avocat Michel Amable Berthelot d’Artigny, Jean-Baptiste Céloron de Blainville, Benjamin-Mathieu d’Amours de Cligancourt, Charles Curot, Jean Dumoulin, Louis Ermatinger, Jean-Baptiste-Melchior Hertel de Rouville, Joseph-Guillaume de Lorimier, l’avocat Simon Sanguinet, Louis Verchères. Cette loge regroupait les notables de langue française à tendance extrêmement loyaliste, provenant en partie de familles nobles ou possédant des seigneuries. Des mariages renforçaient les liens familiaux et maçonniques ; ainsi Benjamin-Mathieu d’Amours de Cligancourt épousa Catherine de Lorimier et Joseph-Guillaume de Lorimier, Maria Madeleine d’Amours de Cligancourt. Tous ces frères avaient certainement été initiés à l’époque du régime français et désiraient poursuivre leurs travaux maçonniques dans leur langue. En 1770, une deuxième loge, *St. Paul’s Lodge*, était créée et une troisième, *Select Lodge*, en 1782.

La franc-maçonnerie au Québec 10/25

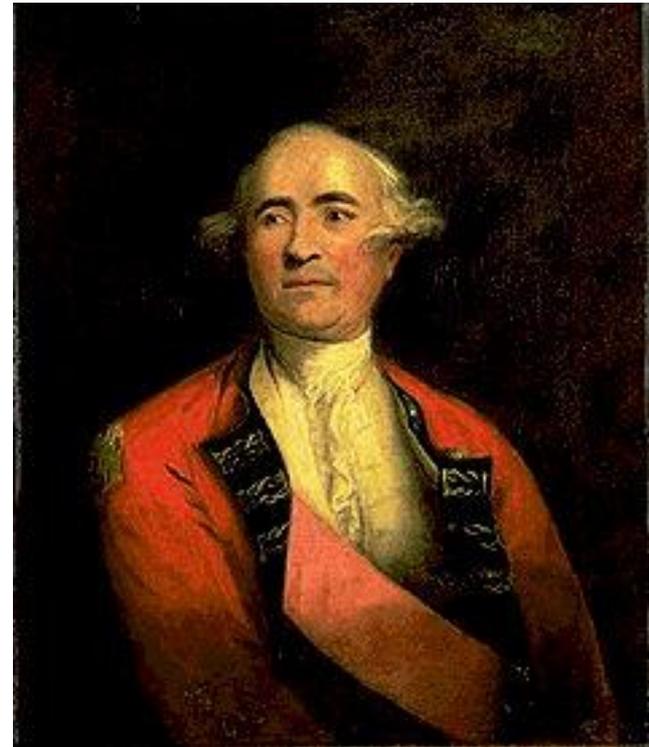
À Montréal, une autre loge fut constituée de maçons à tendance libérale, composée en grande partie de bourgeois : la *Loge des Frères du Canada*, instituée en 1785. Elle était formée de notables qui gravitaient autour du premier imprimeur-libraire de Montréal, Fleury Mesplet. Le Vénérable Maître en était le notaire Jean-Guillaume Delisle de la Cailletterie, qui avait été délégué à Londres en 1783 pour réclamer entre autres une chambre d'assemblée. Le Gardien du Sceau était Jacques-Clément Herse, ouvrier-imprimeur venu de Philadelphie avec Mesplet et devenu négociant. Louis L'Hardy qui s'intitule, dans quelques documents, « ami » de Mesplet, était le « fournisseur » de la loge. Au nombre des autres *Frères du Canada*, nous trouvons les organistes Louis Champagne et Antoine Tabeau, de la famille propriétaire du second atelier de l'imprimeur ; Philippe de Rocheblave, collaborateur à la *Gazette de Montréal* ; Pierre Marassé, qui aida Mesplet dans ses revendications auprès du Congrès des États-Unis, de même que Étienne Fournier et Alexandre Henry. Fleury Mesplet n'apparaît toutefois pas au seul tableau connu des *Frères du Canada*, celui de 1788, ni sur une attestation notariale de 1790 donnant les noms des dirigeants. Dans cette dernière, Jacques-Clément Herse signe avec les trois points traditionnels, près du sceau en cire rouge représentant sur un écu l'œil du Grand Architecte de l'Univers, deux mains fraternellement unies au-dessus de l'adjectif « Inséparable », et des feuilles d'acacia. À noter que l'année de fondation de cette loge fut aussi celle de la naissance de la *Gazette de Montréal*, le grand périodique d'information de Mesplet.

Un ennemi et un ami des maçons à Montréal vers 1778

M^{gr} Olivier Briand



James Wolfe



La franc-maçonnerie au Québec 11/25

Un autre atelier des *Frères du Canada* existait à Québec. Un document qui est un compte rendu d'une dernière tenue, atteste le lien avec la loge montréalaise et donne une liste d'initiés : les avocats Pierre-Louis Panet, un anti-esclavagiste, Antoine Méru Panet, Bonaventure Panet, l'imprimeur P.-E. Desbarats, Pierre Labadie, le notaire Pierre Grisé, le linguiste François Gamelin Launière, Gaspard Tarieu de Lanaudière. Le 8 juin 1788, les *Frères du Canada* de Québec se mettaient en sommeil et retournaient leur charte aux *Frères du Canada* de Montréal.

La *Loge des Frères du Canada* avait pris la relève de la *Loge Les Francs-Maçons régénérés* qui avait eu comme marraine la *Loge Amitié et Fraternité* de Dunkerque fondée en 1743. Les *Frères du Canada* relevaient du *Grand Orient de France*. Ils obtinrent toutefois en 1816 à Québec une charte de la *Grande Loge du Québec*, signée par le Grand Maître provincial Claude Dénéchau et contresignée par le vénérable maître de la *Loge des Frères du Canada*, Joseph-François Perrault, assistant du Grand Maître provincial.

Les Frères du Canada

Cette truelle atteste du fait que la loge des Frères du Canada existait officiellement depuis 1786. Fondée en 1785, la loge avait dû, comme toute loge régulière, fonctionner un an sous dispense (sorte de période probatoire), et obtenir sa charte de l'obédience provinciale l'année suivante.



La franc-maçonnerie au Québec 12/25

La chanson des *Frères du Canada* exprime bien le message maçonnique vécu dans la province de Québec dans la seconde partie du XVIII^e siècle. En voici le refrain et les sept couplets : « Vivons, aimons, chérissons la Concorde, / Chantons l'amour qui nous a réunis. / Dans nos plaisirs évitons la discorde, / Soyons toujours d'un seul et même avis. // Par des égards que chacun se prévienne, / Soyons polis, complaisants, sans fadeur. / S'il se glissait entre nous quelque haine, / De la chasser, engageons notre honneur. // Que la vertu jamais de nous s'écarte ; / Enchaînons-la dans un juste milieu. / Nourrissons-nous d'une joie délicate ; / Qu'aucun excès n'avilisse nos jeux. // Point de pédant, maudissons cette race, / Redoutons-la, autant que le poison. / Elle décide toujours avec audace, / Et bien souvent, sans rime ni raison. // Dans nos plaisirs qu'aucune inquiétude / Ne porte obstacle à nos amusements. / Ayons pour nous cette aimable habitude / De n'afficher que le contentement. // Par des bienfaits, signalons notre gloire, / Soyons vertueux, à la mort, à la vie ! / Que tous nos noms, au temple de mémoire, / À l'univers puissent porter envie. // Que nos promesses ne soient point chimère, / Appliquons-nous tous à les maintenir. / Que notre amour soit ardent et sincère / N'en oublions jamais le souvenir. // Sur les débris du plus grand des naufrages, / Dans le néant, dit-on, tout tombera, / Consolons-nous en attendant l'orage / Et dans le temps se sauve qui pourra. »

La franc-maçonnerie au Québec 13/25

Cette chanson définit un nouvel art de vivre dont les caractéristiques sont, par ordre d'insertion dans la pièce : la fraternité, l'égalité, la tolérance, la vertu, la liberté, la bienfaisance, le respect de la société des Francs-Maçons et de ses règles. Le refrain insiste sur l'esprit fraternel qui doit animer les travaux des *Frères du Canada* : la concorde prend la figure d'une égérie qu'il faut chérir. Le premier couplet invite les initiés à vivre en égaux, sans permettre à la haine de briser l'harmonie basée sur une exquise politesse. Le deuxième couplet rappelle cette pensée d'Horace : « En toutes choses, il y a une juste mesure ; il existe des limites fixes, au-delà ou en-deçà desquelles le bien ne saurait exister ». Le troisième couplet marque seul une opposition à l'égard d'un groupe social : les « pédants ». Leur fanatisme les rend redoutables car ils ne font pas appel à la raison. Dans le quatrième couplet, l'auteur dit que les activités maçonniques doivent se dérouler sous le signe de la liberté dans la plus grande sérénité. Que la bienfaisance soit le signe de l'amour de l'humanité, soutient-on dans le cinquième couplet. Il est question d'une loyauté indéfectible envers les constitutions de l'Ordre dans le sixième couplet. Enfin, apparaît dans le dernier couplet un autre rappel de la pensée d'Horace : « Nous sommes tous poussés au même but ; dans l'urne, notre sort à tous est agité, il sortira un peu plus tôt, un peu plus tard ; mais nous tous prendrons passage dans la barque pour l'exil éternel ». En bref, la chanson conseille le juste milieu en toutes choses. Le Maçon doit être un homme d'honneur, vertueux, serein, fidèle à ses promesses et n'attendant aucune autre récompense que la satisfaction de faire le bien.

La franc-maçonnerie au Québec 14/25

À part les loges des *Frères du Canada*, entre 1759 et 1791 la Province de Québec a compté 37 loges dont sept à Montréal¹. Après la prise de Québec, le lieutenant John Price Guinnett avait été proclamé Grand Maître le 28 novembre 1759, alors qu'avait été fondée une *Grande Loge provinciale* qui groupait six loges des régiments de Wolfe. La *Grande Loge d'Angleterre* ne reconnut jamais l'élection de Guinnett, la considérant irrégulière. La situation fut régularisée lors de l'installation du colonel Simon Fraser comme Grand Maître le 24 juin 1760.

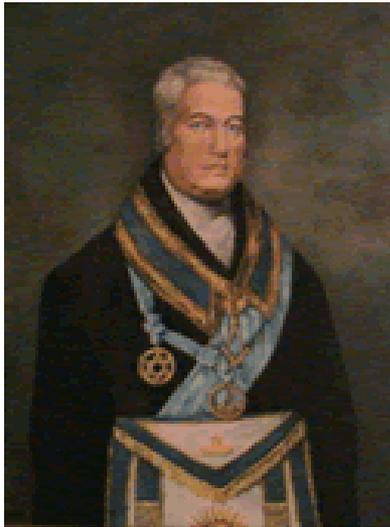
En 1762, il y avait dans la province 13 loges militaires et une de marchands à Québec, relevant toutes de la *Grande Loge provinciale du Québec* ; en 1767, Edward Antill était nommé représentant du Grand Maître de la *Grande Loge provinciale* à Montréal. Sir John Johnson avait organisé un régiment loyaliste durant la guerre d'Indépendance des colonies américaines. De 1791 à sa mort, il fut superintendant des Affaires indiennes au Canada, Johnson avait été Grand Maître provincial de New York en 1767. De Johnson, les historiens maçonniques américains ont écrit : « ses yeux étaient devenus aveugles aux signes maçonniques et ses oreilles sourdes au mot du Maçon ». Sous sa Grande Maîtrise, le siège de la maçonnerie fut transféré de Québec à Montréal en 1788 : Thomas McCord, un membre de la *St. Peter's Lodge*, fut nommé Grand Secrétaire et William Grant, Représentant du Grand Maître à Québec. Edward-William Gray fut initié à l'âge de 18 ans, à Québec en 1760. Il obtint une commission de notaire à Montréal en 1765. Il fut nommé directeur des postes dans cette même ville en 1778. Il était un membre actif de la *St. Peter's Lodge*. Au cours d'une vente publique, Gray acheta en 1785 les presses de Mesplet et les lui « prêta » ensuite à vie.

La franc-maçonnerie au Québec 15/25

La Grande Maîtrise fut accordée au prince Edward, duc de Kent, le 22 juin 1792 par les deux Grandes Loges d'Angleterre. Depuis 1751 en effet, la maçonnerie anglaise était divisée entre les Modernes et les Anciens, scission qui ne devait se résorber qu'en 1813. Au moment de l'arrivée du duc au Canada il n'y avait que trois loges des « Anciens » au Québec. Il en créa sept en 1792, trois de plus en 1793 et deux en 1794. Au départ du prince en janvier 1794, une adresse lui fut présentée par William Grant, Vice-Grand Maître des « Modernes » et par Thomas Ainslie, Vice-Grand Maître des « Anciens ». Les maçons se manifestaient publiquement dans la province. Ainsi en 1787, à Québec, l'hôtel du *Chien d'or*, devenu le *Freemasons' Hall*, fut solennellement dédié à la franc-maçonnerie le 3 novembre, en présence du gouverneur général Guy Carleton, lord Dorchester, de lady Maria Dorchester et de nombreux invités de marque. Le pasteur Alexander Spark, qui prit éventuellement la direction de la *Gazette de Québec*, prononça l'homélie de circonstance. Dans son numéro du 28 mars 1793, ce même journal donne la description des funérailles maçonniques du boulanger Alexander Galloway dont le corps « fut accompagné d'une manière très solennelle par son Altesse Royale le prince Édouard (...) et par tous ses frères alors sous sa juridiction en cette ville ». Le corps gisait « sur un chariot, accompagné de six porteurs du drap mortuaire, avec des bandoulières blanches et des bandes blanches autour de leurs chapeaux, et des gants blancs, portant chacun une branche verte ».

Des maçons au Québec

Claude Dénéchau



Le 15 novembre 1827, Claude Dénéchau, revêtu de ses insignes maçonniques et en présence du Gouverneur Général du Canada, Lord Dalhousie, officie à la pose de la pierre angulaire du monument dédié à Wolfe et Montcalm à Québec.



La franc-maçonnerie au Québec 16/25

Les maçons ne négligeaient pas la publicité dans la presse. Ainsi dans la *Gazette de Québec* du 21 juin 1764, un appel d'adhésion à la *Tanswell Merchants' Lodge* n° 1 est lancé. Composée de commerçants, cette loge avait été fondée au début de 1760. Dans la *Gazette de Montréal*, Mesplet traite de maçonnerie surtout à l'occasion des Saint-Jean d'hiver et d'été en publiant des convocations ou des allocutions de circonstance. Ainsi, il donne un discours du Secrétaire de la *Union Lodge* d'Albany, prononcé le 24 juin 1785, dont voici des extraits exprimant le vœu d'unir les Maçons des nouveaux États-Unis d'Amérique et ceux du Canada, en oubliant le récent conflit avec la Grande-Bretagne : « Si dans le cours de la dernière révolution de l'Amérique il a été fait quelques brèches à nos murs, si la chaîne d'or qui unit toutes les parties de la Fraternité a contracté quelques rouilles ou si les cordes de notre tabernacle ont été desserrées, comme cela regarde particulièrement la dignité de notre institution, et votre honneur, je vous conjure par les devoirs les plus sacrés de réparer présence immédiatement ces brèches, de dérrouiller et polir cette chaîne, de resserrer ces cordes de manière qu'elles durent éternellement. » Les annonces maçonniques que publie Mesplet, sauf celles des *Frères du Canada*, sont uniquement en anglais et sont officiellement signées, par le Grand Trésorier de la *Grande Loge provinciale du Québec*, John Gerbrand Beck.

La franc-maçonnerie au Québec 17/25

William Moore, l'imprimeur du *Quebec Herald*, s'affichait comme franc-maçon et James Tanswell, l'éditeur du *Héraut français*, était grand secrétaire de la *Grande Loge du Québec* en 1784. Adam Lymburner et William Grant, qui luttèrent pour une chambre d'assemblée, étaient aussi francs-maçons. Daniel Clause, de la direction des Affaires indiennes, qui accorda un important contrat d'impression à Marie Mirabeau-Mesplet durant l'emprisonnement de son époux, avait été initié à New York et était le beau-frère du Grand Maître de la *Grande Loge du Québec*, sir John Johnson.

Le franc-maçon le plus célèbre à se manifester au Québec dans le dernier quart du XVIII^e siècle fut Benjamin Franklin, qui vint à Montréal en 1776 à titre de commissaire du Congrès américain. C'est son intervention qui dota Montréal de son premier imprimeur. Celui-ci, Fleury Mesplet, fut le diffuseur au Québec des idées philosophiques, dont le plus éminent représentant, Voltaire, avait été initié à la *Loge des Neuf-Sœurs*, à Paris, en présence de Benjamin Franklin.

La franc-maçonnerie au Québec 18/25

Comme partout en Occident, les deux grands événements mondiaux qu'ont été la guerre d'Indépendance des États-Unis d'Amérique et la Révolution française ont déchiré la Franc-Maçonnerie au Québec. Il y avait des francs-maçons parmi les Loyalistes, tel Johnson, déjà cité, devenu Grand Maître des loges britanniques dans la province. Par contre, les leaders du mouvement de libération des colonies étaient aussi Francs-Maçons, tels George Washington, Benjamin Franklin et le marquis de Lafayette. Ce trio a sûrement influencé l'attitude de ses Frères Maçons parmi les négociants montréalais qui ont appuyé les Fils de la Liberté. La première *Lettre du Congrès* adressée aux habitants du Québec en 1774 est empreinte de l'idéal maçonnique, insistant sur la liberté, l'égalité et la fraternité et citant même un « frère », Montesquieu, pour les inciter à secouer le joug de l'Angleterre. Le même esprit se reflète dans l'appel des Français libres à leurs Frères du Canada, adressé à la population par Edmond-Charles Genet, ambassadeur de la République française à Philadelphie, en 1793. Véritable hymne à la Liberté, cet appel ressemble à ceux que lançait, au nom de la France républicaine, Condorcet, membre comme l'avait été Voltaire, de la célèbre *Loge des Neuf-Sœurs*. La *Lettre* de Genet aux Canadiens est le développement de l'article premier de la *Déclaration des droits* rédigée par Condorcet, article qui se lit comme suit : « Les droits naturels, civils et politiques des hommes sont : la liberté, l'égalité, la sûreté, la propriété, la garantie sociale et la résistance à l'oppression ». « Tout autour de vous, vous invite à la liberté », écrit Genet aux Canadiens ; « le pays que vous habitez a été conquis par vos pères. Il ne doit sa prospérité qu'à leurs soins et aux vôtres. Cette terre vous appartient. Elle doit être indépendante ». À cette déclaration était joint l'ouvrage *Les Droits de l'homme* de Thomas Paine, franc-maçon lui aussi, ami de Franklin et de Condorcet, ouvrage valorisant les idéaux de la Révolution française. Mesplet se chargea de faire circuler l'appel des Français libres aux Canadiens ainsi que le livre de Paine à Montréal et dans la province.

La franc-maçonnerie au Québec 19/25

Sauf la lettre de Montgolfier, aucun document ne montre au XVIII^e siècle une opposition cléricale à l'égard de la maçonnerie à Montréal. Mais tout change au siècle suivant. Le clergé catholique s'oppose alors de toutes ses forces à l'Ordre, le dénonçant avec dureté et blâmant sévèrement les Canadiens-français qui en font partie. Par ailleurs, les clergés des confessions protestantes appuyaient ouvertement la maçonnerie : durant tout le siècle, aucun blâme ne vint des clergés protestants ; de plus, leurs membres sont présents dans les loges. Se disant les successeurs des bâtisseurs de cathédrales, les maçons posaient solennellement les fondations des églises, des écoles, des hôpitaux de la communauté anglophone : le 1^{er} juillet 1868, à Dundee Centre au Québec, les maçons posent les fondations de l'église presbytérienne ; le 22 septembre 1881, ils inaugurent les travaux de construction d'un pont au-dessus de la rivière Saint-François entre Richmond et Melbourne ; le 18 mai 1882, ils posent la première pierre de l'église anglicane Saint-Jean à Shefford Ouest ; le 1^{er} juillet 1884, ils président une cérémonie semblable pour l'église méthodiste à Stanbridge, etc. En 1899, la *Grande Loge du Québec* comptait 57 loges groupant 3 825 Francs-Maçons. Une seule loge, celle des *Cœurs-Unis* de Montréal, travaillait en français. Comme les loges bleues, tous les ateliers supérieurs n'utilisaient que l'anglais. C'est ce fait qui avait incité des Francs-Maçons de langue française, dispersés ici et là, à fonder, le 18 octobre 1870, la *Loge des Cœurs-Unis* qui tint ses premières réunions à l'Institut canadien.

La franc-maçonnerie au Québec 20/25

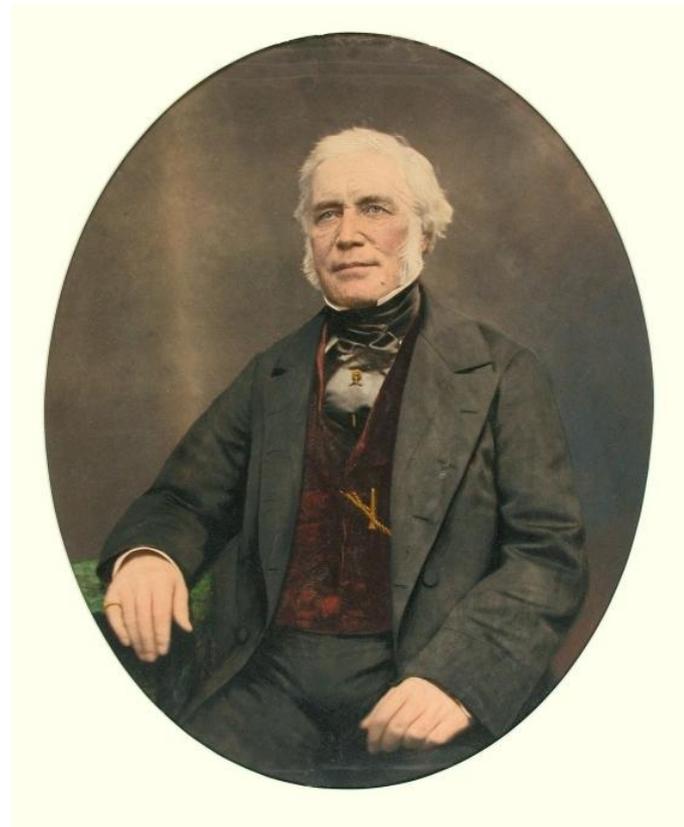
Ce patronage n'est pas surprenant si l'on sait que l'Institut canadien portait haut l'idée de tolérance à Montréal. Fondé en 1844, il fut en butte aux attaques de M^{gr} Ignace Bourget de 1858 à 1870. L'évêque de Montréal obtint même du pape la condamnation de l'Institut canadien en raison de la publication, dans son annuaire de 1868, d'une conférence de son président, Louis-Antoine Dessaulles, sur la tolérance, qui disait entre autres de celle-ci : « C'est l'une des applications pratiques du plus grand de tous les principes moraux, religieux et sociaux : *Faites aux autres ce que vous voulez qu'il vous soit fait à vous-même*. La tolérance, c'est donc la fraternité, l'esprit de la religion bien comprise. » Et il ajoutait : « Et pourquoi donc faire de l'intolérance aujourd'hui, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle qui a forcé tous les fanatismes de (*sic*) reconnaître, dans l'ordre des faits au moins, l'indépendance de la pensée humaine ; du siècle qui a fait disparaître les castes et consacre peu à peu en faveur des peuples le grand dogme de l'égalité politique et civile ? » Dès 1858, M^{gr} Bourget avait dénoncé la maçonnerie dont les initiés fomentaient, selon lui, de « noirs complots » contre la religion et l'État. À ce moment, les loges étaient fréquentées par les citoyens anglophones les plus respectables. Le juge William Badgley, ancien procureur général du Québec, en était Grand Maître. Il avait succédé à Peter McGill et à John Molson, deux anciens présidents de la Banque de Montréal et commerçants éminents. Dans le district de Québec, le Grand Maître était Claude Dénéchau, conseiller législatif, le premier Canadien-français à atteindre cette haute fonction maçonnique. Il y avait en effet deux Grands Maîtres au Québec depuis le début du XIX^e siècle : l'un avait juridiction sur la région de Québec et de Trois-Rivières, l'autre sur celle de Montréal et de William-Henry.

Des maçons au Québec

John Molson (1763-1836)



Peter McGill (1789-1860) en 1861



La franc-maçonnerie au Québec 21/25

Après la formation dans le Haut-Canada (Ontario) de la *Grande Loge du Canada*, le 10 octobre 1855, Montréal devait placer sous son autorité toutes les loges de la province de Québec ou Bas-Canada. Mais le 24 septembre 1869, ayant à leur tête John Hamilton Graham, les Maçons de Montréal et des autres loges du territoire réclamèrent la souveraineté maçonnique du Québec. La *Grande Loge du Canada*, quoique l'ayant accordée à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick, rejeta cette demande. Il y eut aussi opposition de la part de la *Grande Loge Unie d'Angleterre*. Les maçons du Québec reçurent toutefois l'appui des plus importantes Grandes Loges des États-Unis. À son convent des 8 et 9 juillet 1874, la Grande Loge du Canada reconnaissait finalement la souveraineté de la *Grande Loge du Québec*. Mais ce corps maçonnique n'avait pas attendu cette formalité pour agir. Dans les faits, il était fondé depuis le 20 octobre 1869, regroupait 28 loges et avait comme Grand Maître John Hamilton Graham, qui avait été installé par les Grands Maîtres du Maine et du Vermont. À Montréal, les maçons s'occupaient d'œuvres de bienfaisance, en particulier de l'Hôpital Général et de la Société de secours aux orphelins. Une cérémonie maçonnique avait donné lieu, le 15 septembre 1831, à la pose de la première pierre d'une aile de l'hôpital. Dès 1824, les Francs-Maçons eurent pignon sur rue à Montréal. Cette année-là, John Molson fit construire le premier temple sur une partie de l'emplacement actuel du Marché Bonsecours. Un incendie devait le détruire le 24 avril 1833. Un second temple fut élevé en 1846 au square Dalhousie, près de la rue Notre-Dame. Il fut anéanti à son tour par le feu le 8 juillet 1852, en même temps qu'une grande partie des habitations de la ville. Les fondations du troisième temple furent posées le 24 juin 1865, au coin de la rue Notre-Dame et de la place d'Armes, à l'emplacement où se dresserait plus tard l'édifice Aldred. Enfin, un quatrième temple commença à être bâti, rue Dorchester, le 6 octobre 1894.

La franc-maçonnerie au Québec 22/25

Du côté des hauts grades, la franc-maçonnerie du Québec relevait du *Suprême Conseil du Dominion*, fondé le 15 juillet 1874 et dont le siège social était (et est toujours) à Hamilton (Ontario). En 1890, dans le *Rite Écossais Ancien et Accepté*, Montréal comptait un 33^e, William H. Hutton. Cette même année, dans tout le Québec, il y avait 34 ateliers supérieurs, totalisant 825 initiés. Dans le *Rite d'York*, un *Grand Chapitre de Royal Arch* fut formé à Montréal le 14 octobre 1874, sous la présidence de John Hamilton Graham. En 1880, il existait neuf Chapitres au Québec, dont cinq à Montréal¹. Quant à l'Ordre des Templiers maçonniques, un Préceptorat nommé *Richard-Cœur-de-Lion* fut établi à Montréal en 1863 sous l'égide du Grand Prieuré du Canada, qui se déclarait indépendant de l'Angleterre en 1884. Même si de nombreux Canadiens-français manifestaient à l'Institut canadien un esprit maçonnique en luttant pour la tolérance, bien peu figuraient sur les tableaux des loges avant la fondation des *Cœurs-Unis*. Il existait par ailleurs des Francs-Maçons isolés qui avaient été initiés à l'étranger ou demeuraient affiliés à des loges situées à l'extérieur du pays. La signature de Louis-Joseph Papineau, autant que ses idées, attestent qu'il avait reçu la Lumière dans une loge de Francs-Maçons libéraux en France. Pour sa part, Honoré Beaugrand, fondateur de *La Patrie* et maire de Montréal, fut initié dans la loge *King Philip* à Fall River, dans le Massachusetts, en 1873. Un président de l'Institut canadien, Rodolphe Laflamme, fut inscrit au tableau de 1856 de la *Loge Jacques-Cartier* de Montréal (il ne faut pas confondre cette loge avec l'Ordre de Jacques Cartier, également appelé « la Patente », société secrète canadienne-française fondée vers 1927 à Montréal avec l'appui du clergé catholique afin de contrôler les sociétés patriotiques considérées comme anticléricales). De son côté, le journaliste Arthur Buies signa beaucoup d'écrits à tendance maçonnique et défendit même l'Ordre dans *La Lanterne* en blâmant les condamnations du pape Pie IX.

La franc-maçonnerie au Québec 23/25

Créée sous les ailes de l'Institut canadien, la *Loge des Cœurs-Unis* eut un rôle important comme embryon d'une franc-maçonnerie d'expression française au Québec. Cette loge donnera naissance en 1896 à la *Loge Émancipation*, rattachée au Grand Orient de France. Elle reprit, sous la conduite de son vénérable, le journaliste et député Godfroy Langlois, les combats de l'Institut canadien contre l'ignorance et l'intolérance. Au nombre des 20 premiers membres d'*Émancipation*, 14 provenaient des *Cœurs-Unis* et les autres des loges *Zetland*, *Mount Royal*, *St. George's* et *Antiquity*.

L'Émancipation naît dans un fiévreux climat antimaçonnique alimenté par des lettres pastorales et une encyclique de Léon XIII, *Humanum genus*, parue le 20 avril 1884. Deux ans plus tôt, l'évêque de Trois-Rivières, M^{gr} Louis-François Laflèche, écrivait : « Pour quiconque sait observer la marche des faits et saisir le fil conducteur qui les dirige, il est visible que l'influence maçonnique est la grande force qui rallie les ennemis de l'Église au Canada comme ailleurs, et leur indique les points qu'il faut battre en brèche. »

Dès la publication de l'encyclique, le même évêque, dans une homélie prononcée dans sa cathédrale, s'exclama : « Ah ! peuple canadien, puisses-tu comprendre ainsi ta mission et ne pas te laisser égarer par les conseils des hommes pervers qui veulent te séparer de l'Église ta mère, pour te faire entrer dans les rangs d'une société maudite, le corps de Satan. »

La franc-maçonnerie au Québec 24/25

Dans ses commentaires, publiés en 1885, M^{gr} Laflèche parlait d'une franc-maçonnerie clandestine, de ses « plans cachés », des « trésors » mis à contribution « pour faciliter l'œuvre de déchristianisation et de désorganisation sociale que l'on a entreprise ».

Dans un mandement, le 25 mai 1884, l'évêque de Montréal, M^{gr} Charles-Édouard Fabre, cherchait à atténuer cette idée de toute-puissance : « Nous ressentions une honte indicible et un serrement de cœur inexprimable, il y a quelques jours, à lire dans un journal européen que *surtout le Canada* faisait le scandale du monde chrétien par le nombre des membres des sociétés secrètes qu'il renferme et par la puissance qu'elles y exercent. Ah ! Si cela était vrai, quelle humiliation pour nous ! Non ! Grâce en soient rendues au Ciel, nous avons conservé la foi de nos pères, et la religion parmi nous est encore la première institution que nous ayons appris à vénérer, à laquelle nous sommes attachés de cœur et d'âme ; et ce n'est pas un titre de gloire ou un sujet de vanité pour les catholiques de ce pays de figurer sur la liste des loges maçonniques. »

La franc-maçonnerie au Québec 25/25

La hantise de la puissance maçonnique devint telle que le journaliste Jules-Paul Tardivel publiait, dans son journal *La Vérité*, les dénonciations de Diana Vaughan, personnage créé de toutes pièces par le fumiste parisien Léo Taxil pour ridiculiser les tenants de l'imaginaire péril maçonnique. Ce pseudo-cauchemar servira d'ailleurs de trame, en 1895, au roman de Tardivel, *Pour la Patrie*, où des Maçons jouent le rôle d'opresseurs.

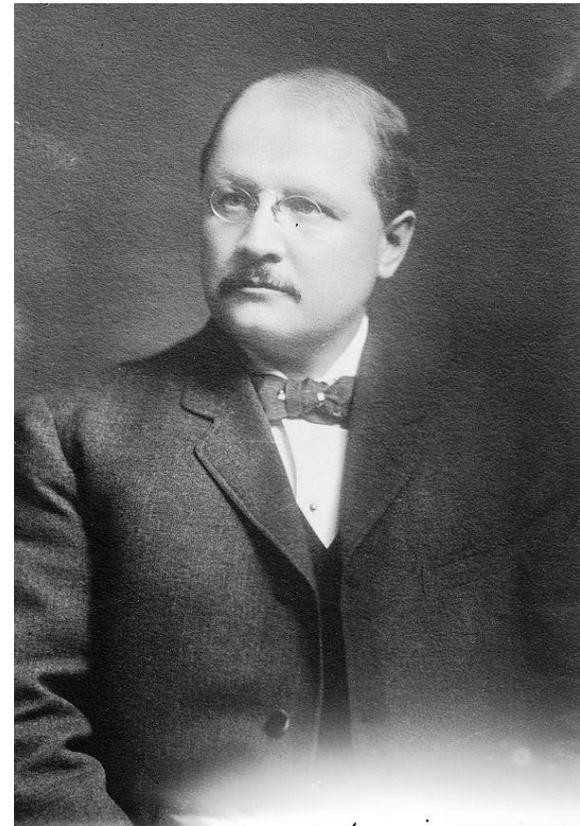
Seuls les Maçons canadiens français – et non les maçons canadiens anglais – souffrirent de l'opposition cléricale, car ils étaient insérés dans une société où l'œcuménisme n'avait pas encore fleuri. À la fin du XIX^e siècle, la maçonnerie était entièrement structurée au Québec et Montréal était le cœur d'une nouvelle province maçonnique dont la souveraineté était reconnue dans le monde.

Des maçons au Québec

Honoré Beaugrand (1848-1906)
en 1887



Godfroy Langlois (1866-1928)



Des maçons par millions

Il y a aujourd'hui entre 7 et 10 millions de francs-maçons dans le monde. Ces millions de frères et de sœurs se reconnaissent par les mêmes signes et les mêmes attouchements, en dépit des querelles d'obédiences et de l'existence de courants différents, parfois contradictoires. En simplifiant, on peut distinguer trois courants maçonniques :

1. Le groupe des obédiences anglo-saxonnes, qui considèrent la Grande Loge unie d'Angleterre comme la loge-mère de la franc-maçonnerie universelle.
2. Le groupe des obédiences dites libérales, qui proclament leur refus de tout dogmatisme (le refus de certains Landmarks) et le respect de la liberté de conscience de leurs membres. Le Grand Orient de France est la plus grande puissance maçonnique dans cette catégorie.
3. Enfin, un groupe d'obédiences où la femme a sa place, obédiences souvent victimes d'exclusions surtout de la part des obédiences anglo-saxonnes. Le Droit Humain et la Grande Loge féminine de France entrent dans cette catégorie.

Les maçons réguliers au Canada et au Québec

- La maçonnerie anglo-saxonne est de loin la plus importante. La Grande Loge unie d'Angleterre, la Grande Loge d'Écosse et la Grande Loge d'Irlande comptent ensemble plus d'un million de membres.
- Il y a 150 000 francs-maçons au Canada, 50 000 en Nouvelle-Zélande, 30 000 en Australie et 10 000 en Tasmanie.
- La franc-maçonnerie anglaise jouit d'un très grand prestige en raison de la présence, dans ses loges, des principaux membres de la famille royale, des aristocrates les plus en vue, des chefs de l'Église anglicane, des hommes d'affaires les plus puissants et des politiciens les plus populaires.
- Au Québec, il y a actuellement environ 4 000 maçons membres de la Grande Loge du Québec (obédience régulière) et probablement autant dans l'ensemble des obédiences irrégulières ayant des loges principalement à Montréal et à Québec. Le nombre de membres des obédiences irrégulières a tendance à augmenter, alors que la GLQ, composée en grande partie de loges anglophones (64/75) a vu son membership diminuer durant quelques années, mais il remonte actuellement du côté anglophone et continue sa progression du côté francophone.

Les maçons réguliers aux États-Unis

- La maçonnerie américaine est issue directement des loges de la maçonnerie anglaise et, pour les hauts grades, de la maçonnerie française. On y trouve l'empreinte vigoureuse de Benjamin Franklin et celle des principes de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.
- La maçonnerie américaine possède des temples grandioses, des hôpitaux, des banques, des œuvres sociales disposant de budgets considérables.
- Comme dans tout état fédéral (Canada, Australie...), il y a une Grande Loge par État fédéré. Chaque année, les cinquante grands maîtres des États-Unis se réunissent en congrès.

Les maçons réguliers aux États-Unis

- Il y a 4 millions de maçons réguliers aux États-Unis.
- Il y a 80 000 maçons en Alabama, 15 000 en Arizona, 60 000 en Arkansas, 250 000 en Californie, 325 000 dans l'État de New York, 70 000 dans l'État de Washington, 260 000 au Texas, 100 000 en Iowa, 200 000 en Indiana, 250 000 en Illinois, 15 000 au Wyoming, 65 000 au Wisconsin.
- Jusqu'à John F. Kennedy (qui n'était pas maçon, puisque catholique pratiquant), la Bible sur laquelle prêtèrent serment tous les présidents américains était celle de la loge à laquelle appartenait George Washington.

Les maçons réguliers aux États-Unis

- La maçonnerie américaine n'a toujours pas réglé le problème de l'adhésion des Noirs à l'Ordre. Par principe, la franc-maçonnerie universelle ne fait aucune discrimination raciale. Aux États-Unis, les Noirs ont dû créer leur propre obédience, la Grande Loge Prince Hall, qui compte plus de 320 000 maçons. Mais les Grandes Loges américaines (surtout dans le sud du pays) tardent à reconnaître celle-ci. Par contre, la Grande Loge Prince Hall est installée dans tous les pays qui ne pratiquent pas la discrimination : France, Canada, etc. Il y a une Grande Loge Prince Hall en Ontario (avec deux loges sises au Québec), reconnue par la Grande Loge du Québec qui, à l'instar des autres Grandes Loges canadiennes et d'obédiences comme le Grand Orient de France et la Grande Loge de France, accueille tous les hommes « libres et de bonnes mœurs », sans égard à leur race ou autre particularité. Cette ouverture d'esprit si chère aux Canadiens empêche d'ailleurs la Grande Loge Prince Hall d'Ontario et Juridiction de se développer aussi rapidement qu'elle le voudrait, ses candidats potentiels ayant désormais le choix de rejoindre une obédience entièrement composée de Noirs, ou une autre composée d'une foule bigarrée. Ces candidats vivent ainsi un dilemme similaire à celui que vivent les femmes, qui peuvent, elles aussi, rejoindre des loges exclusivement composées de femmes ou des loges mixtes.

Les maçons réguliers ailleurs dans le monde

- La maçonnerie américaine a donné naissance à la maçonnerie des Philippines. Celle-ci a éveillé celle du Japon après la Deuxième Guerre mondiale. Plusieurs hauts dignitaires de la maçonnerie nipponne sont encore aujourd'hui des citoyens américains.
- La maçonnerie est évidemment interdite en Chine communiste comme dans tous les États où les libertés individuelles sont restreintes (Pakistan, Afghanistan, Corée du Nord, etc.). Par contre elle grandit bien à Taïwan, en Inde et en général dans les pays d'Asie du Sud-est, ainsi qu'en Afrique noire (notamment au Cameroun, au Mali et au Gabon. Dans les pays d'Amérique latine, elle est très florissante, mais réunit surtout des membres de la haute bourgeoisie et des politiciens. Après une longue absence, elle renaît dans les anciens pays membres du Pacte de Varsovie et – timidement – dans la Russie actuelle.

Merci

- Je vous remercie de votre attention. Vous pouvez trouver cette conférence sur mon site Internet : <http://www.ruelland.ca> ; je la placerai sous l'onglet « Textes » de la page d'accueil de ce site.
- Vous pouvez aussi me rejoindre à l'adresse jacquesg@ruelland.ca ou en m'appelant au 450-671-7427.
- Jacques G. Ruelland